

septembre 2011

# BN Numismatique

## Bulletin cgb.fr

# 92

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse courriel à :  
[http://www.cgb.fr/bn/inscription\\_bn.html](http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html) . Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet.  
 Tous les numéros passés sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>  
 L'intégralité des informations et images contenues dans les *BN* est strictement réservée et interdite de reproduction.

## Sommaire

2	PANNEAU D'AFFICHAGE
3	LES BOURSES
	REPRISE ET NOUVEAUTÉS !
4	MONNAIES 50 : GAULOISES ET MÉROVINGIENNES
5	RÉVUE DE PRESSE ET DIVERS
	APPEL AU PEUPLE !
6	LES MONNAIES DU RÈGNE DE LOUIS XIV ET OUI : ÉDITORIAL DU BN022 !
7	FORUM DES AMIS DU FRANC N° 182
	COLLECTION IDÉALE COMPLÈTE EN 40 FRANCS
8 - 9	MONNAIES 50 : LES ROMAINES
10	MONNAIES 50 : LES ROYALES ET LES FÉODALES
11	MONNAIES 50 : LES MODERNES
12	CE N'EST PAS DU LAURIER, C'EST DE L'OLIVIER ! ET CE JUSQU'EN 2000 !
13	COOPÉRATION ARMÉE FRANCAISE - FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES PROSPECTEURS
14 - 16	VANDALISME OFFICIEL - DES ARCHÉOLOGUES ÉCRIVENT AU BN
17	MONNAIES 50 : COLLECTIONNER LES EUROS RARES !
18	FORUM AD€ N° 085
19 - 20	LINGOTINS : DES FAUX AMIS ?
21-23	JETONS DE LA CHAMBRE DES COMPTES
24	REVUE DE PRESSE ET DIVERS
	1.322.500 \$ : UNE AUTRE PLANÈTE
25 - 30	DEVENIR NUMISMATE PROFESSIONNEL ?
31	BILLETS
32	MONNAIES 50

## ÉDITORIAL

La question du jour est de savoir où va l'or : je me rends compte, trois semaines plus tard, que l'émission à laquelle j'ai participé a été reprise et diffusée sur une grosse dizaine de blogs. Elle a même fait l'objet d'un montage contre les vidéos d'un financier qui répète dans les médias que l'or est trop cher et gonfle une bulle depuis 1000\$ l'once (pour ceux qui ne suivent pas nous venons de taper 1912 \$ l'once et 42.300 € le kilo)

Y a-t-il une réponse précise à la question ? Non, bien entendu, car la prédiction dépend de la manière dont chacun voit l'avenir.

C'est toujours la même stratégie pour cgb : nous ne sommes pas là pour vous dire quoi faire mais pour interpréter en actes la manière dont vous voyez l'avenir. Pour l'or, contactez donc Fabienne à [fabienne@cgb.fr](mailto:fabienne@cgb.fr) et Manuel à [manuel@cgb.fr](mailto:manuel@cgb.fr).

En revanche, une certitude que nous apprend la numismatique : des gouvernements sur-endettés ont de tout temps payé leurs dettes en monnaie de singe en provoquant de l'inflation. Un 7 à 8% d'inflation annuelle - encore considéré comme viable - diminue mécaniquement la valeur des dettes de l'État d'un gros tiers en cinq ans... Donc une seule certitude : endettez-vous sur la plus longue durée possible, à taux fixes, pour acheter de l'immobilier ou n'importe quelle valeur réelle (terres, forêts...)

Non, je sais, nous n'en vendons pas, et alors ?

Nous souhaitons des lecteurs riches qui utilisent les leçons de l'Histoire et de la Numismatique...

Michel PRIEUR

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

01net - ADF - AD€ - AGORAVOX - ATLAZ-Franck PERRIN - [bamanet.net](http://bamanet.net) - Maxime BAUDY - Christophe CHARVE - Franck CHETAIL - Arnaud CLAIRAND - COIN WEEK - Gregory COMPAGNON - Joël CORNU - [www.dailymotion.com](http://www.dailymotion.com) - Stéphane DESROUSSEAU - L'EST ÉCLAIR - e-sylum - Thierry EUVRARD - Claude FRUGIER - Faits et Documents - FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES PROSPECTEURS - Arnaud GRENIER - GOOGLE.COM - Samuel GOUET - HAPPAH - HERITAGE - Institut TURGOT - Bruno JANÉ - [www.juriscom.net](http://www.juriscom.net) - Philippe LE GUAY - Marielle LEBLANC - Philippe LHUERRE - Jean-Claude MICHAUX - LE MONDE - MONNAIE DE PARIS - [www.movieobjects.com](http://www.movieobjects.com) - NUMISMASTER - oulamr - LE PARISIEN - Christophe PEREZ-Montpellier Numismatique - LE POINT - LE POST - Michel PRIEUR - Éric PRIGENT - Éric PRIGNAC - Radio Courtoisie - Jehan Louis ROCHE - RTL.be - Philippe SCHIESSER - Laurent SCHMITT - La SEMAINE DE L'ALLIER - SENA - Patrice SERENA - Philippe THERET - Marc THUILLIER - Daniel TRALLERO - TRIBUNE DE L'ART - [www.vat19.com](http://www.vat19.com) - wikipedia.org

LA VRAIE QUESTION, C'EST LE MILLÉSIME : 2011 OU 2012 ?



Ne peut être vendu - Version pdf - ISSN 1769-7034 - Directeur du BN : Michel PRIEUR

Nous contacter : CGF, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS, Tél. 01 40 26 42 97, e-mail [cgf@cgb.fr](mailto:cgf@cgb.fr)



# LES BOURSES



## SEPTEMBRE

- |                                  |                                     |   |
|----------------------------------|-------------------------------------|---|
| 2/4 Riccione (I) (****) (N)      | 17 Assen (NL) (***) (N)             | 24 Sandhausen (D) (**) (N)              |
| <b>4 Arles (13) (***) (N)</b>    | 17 Horn (A) (***) (N)               | <b>24/25 Valkenburg (NL) (****) (B)</b> |
| 4 Balzers (LI) (**) (N)          | 17/18 Stuttgart (D) (****) (N)      | <b>25 Grenoble (38) (***) (N)</b>       |
| 4 Berkel/Tilburg (NL) (**) (N)   | 18 Beaucaire (30) (**) (tc)         | 25 Mazamet (81) (**) (N)                |
| 4 Ludwigshafen (D) (**) (N+Ph)   | 18 Fréjus (83) (**) (N)             | 25 Savigy-sur-Orge (91) (**) (tc)       |
| 4 Frankenthal/Pfalz (D) (**) (N) | 18 Laon (02) (**) (N)               | 25 Bellinzona (CH) (**) (N)             |
| 8/10 Prague (CZ) (****) (N)      | 18 Altenburg (D) (**) (N)           | 25 Schwerin (D) (**) (N)                |
| 11 Carpentras (84) (**) (tc)     | 18 Wismar (D) (**) (**) (N)         | <b>30 Londres (GB) (****) (N)</b>       |
| 11 Wiesbaden (D) (**) (N)        | 24 Dreux (28) (**) (N)              | <b>(COINEX)</b>                         |
| 11 Dortmund (D) (**) (N)         | 24 Fontaine-lès-Dijon (21) (**) (N) | 30 Vicenze (I) (****) (N)               |
| 11 Lindau (D) (**) (N)           | 24 Halle (Saale) (D) (**) (N)       |   |

## OCTOBRE

- |  |  |                                       |
|--|--|---------------------------------------|
| 1 Vicenze (I) (****) (N)                     | 9 Metz (57) (**) (tc)                    | 21/23 Vérone (I) (****) (N)           |
| <b>1 Londres (GB) (****) (N)</b>             | 9 Persan (95) (**) (N)                   | <b>23 Saint-Rémy (71) (**) (N)</b>    |
| <b>(COINEX)</b>                              | 9 Soumoulou (64) (nc) (N)                | 23 Brème (D) (**) (N)                 |
| 1 Lucerne (CH) (**) (N)                      | 9 Hasselt (B) (**) (N)                   | 23 Magdebourg (D) (**) (N)            |
| 1 Jeumont (59) (**) (tc)                     | 9 Hettstedt (D) (**) (N+Ph)              | 29/30 Zürich (CH) (****) (N)          |
| 2 Brou (28) (nc) (tc)                        | 14/15 Vicenze (I) (****) (N)             | <b>30 La Chapelle-Saint-Mesmin</b>    |
| 2 Limoges (87) (**) (N)                      | <b>15 Paris (75) (N) (****) (SNENNP)</b> | <b>(45) (**) (N)</b>                  |
| 2 Roissy-en-Brie (77) (**) (tc)              | 15 Nivelles (B) (**) (N)                 | 30 Hoerd (67) (**) (tc)               |
| 2 Monaco (MC) (**) (N+Ph)                    | 16 Bannay (18) (**) (N)                  | 30 Meaux (77) (**) (N)                |
| 2 Hambourg (D) (**) (N)                      | 16 Le Havre (76) (**) (tc)               | 30 Hall (A) (**) (N)                  |
| 2 Lana (I) (**) (N)                          | <b>16 Pessac (33) (**) (N)</b>           | 30 Karlsruhe (D) (**) (N)             |
| 2 Marienberg (D) (**) (N)                    | 16 Berthout (B) (**) (N)                 | 30 Hoffheim am Taunus (D) (**) (N+Ph) |
| 2 Vöhringen (D) (**) (N)                     | 16 Freiberg (D) (**) (N)                 | 31 Zwickau (D) (**) (N)               |
| 2 Winterthur (CH) (**) (N)                   | 16 Pirmasens (D) (**) (N)                |                                       |
| <b>8/9 Berlin (D) (N) (****) (NUMISMATA)</b> | 22 Ludwigsburg (D) (**) (N)              |                                       |

**CLIQUEZ POUR VISITER LE CALENDRIER DE TOUTES LES BOURSES ÉTABLI PAR DELCAMPE.COM**

**CENTIÈME BOURSE ANNONCÉE SUR LE SITE DES ADE**



C'est la Centième aujourd'hui, 21 juillet 2011 !

Depuis le 4 avril, 100 Bourses Numismatiques et Toutes Collections ont été enregistrées

dans la rubrique « événements » du site des ADE ! Cliquez !

Pourtant, cette rubrique reste apparemment méconnue ?

Il est possible que cela provienne du choix de notre Collection.

L'€uro est somme toute sorti de la pré-histoire en 2002 pour entrer non pas dans l'histoire mais dans le présent, il est des plus facile de rechercher et de trouver sur la toile la pièce manquante à notre collection, il suffit pour cela de quelques clics de souris et des numéros d'une carte bancaire. Mais voila ce n'est pas toujours si simple, le commerçant est-il sérieux ou pas, le service postal qui est capable du meilleur comme du pire, l'état du coffret convoité, le prix d'expédition !

Dans une Bourse Numismatique c'est NO STRESS, l'ambiance est à la détente et à la convivialité, on se promène parmi les différents stands, nous avons tout le loisir d'examiner les coffrets et de comparer leur prix et de faire notre choix.

Les exposants sont aussi des collectionneurs (exemple à Peruwelz un achat de 8€ payé avec un billet de 10€ neuf de France j'ai eu en retour 1 pièce commémorative Belgique 2011 sortie du rouleau).

Je vous invite à profiter des bourses de votre région, de poster votre avis sur celle à laquelle vous vous rendez, à envoyer tous les événements numismatiques ou les liens qui sont portés à votre connaissance et pas seulement en France.

Une seule adresse à utiliser même à abuser reste à votre disposition :

[animation@amisdeleuro.org](mailto:animation@amisdeleuro.org)

J'en profite pour remercier tous ceux qui m'ont fourni les renseignements pour notre rubrique.

Marc THULLIER

**NE NOUS PLAIGNONS PAS TROP... ILS NE LES RENVOIENT PAS ENCORE EN FRANCE ! CLIQUEZ POUR DES FAUX CHINOIS !**

## REPRISE ET NOUVEAUTÉS !

À partir de la rentrée 2011, vous allez au cours des prochains mois rencontrer plusieurs d'entre nous sur les salons. En effet, à ceux que vous connaissiez déjà et à Laurent Schmitt qui assure souvent la majorité des salons depuis une bonne dizaine d'années, vous pourrez retrouver : Christophe Marguet, Jean-Marc Dessal, Joël Cornu, Laurent Voitel, Michaël Cosenza, Nicolas Parisot, Samuel Gouet et Stéphane Desrousseaux. Cette liste n'est pas limitative. N'hésitez pas à pendre contact avec nous afin de savoir qui représentera cgb.fr, demain près de chez vous !

Dès le dimanche 4 septembre 2011, nous serons présents comme d'habitude à la bourse d'Arles pour sa trentième édition cette année qui se tiendra comme à l'accoutumée dans la salle des Fêtes d'Arles de 9h00 à 16h00, boulevard des Lices en plein centre ville, près de l'Office du tourisme, des Arènes et des principaux monuments de la cité antique. Venez nous retrouver nombreux pour cette bourse de rentrée ! Nicolas Parisot répondra présent le dimanche 25 septembre 2011 à l'hôtel Mercure Grand Hôtel, Grenoble-Président, 11 rue du Général Mangin de 9h00 à 16h00 comme l'année précédente. Attention, mention spéciale pour ce salon, organisé par l'Association Numismatique de la Région Dauphinoise, Nicolas qui se déplace en train n'a qu'une valise alors, la réservation de vos commandes est obligatoire !

Enfin, Laurent Schmitt sera présent en « free lance » sur le grand salon international de Londres, COINEX, les vendredi 30 septembre et samedi 1<sup>er</sup> octobre 2011 et vous fera très certainement un compte-rendu dans nos colonnes de cette manifestation incontournable, la plus importante de Grande Bretagne !

À l'occasion de la rentrée, nous nous permettons de vous rappeler les règles d'usage pour les bourses. Actuellement, nous avons plus de 800 ouvrages neufs et plus de 1.500 ouvrages d'occasion. Nous nous déplaçons avec les principaux titres et les nouveautés. Nous ne prenons pas les ouvrages d'occasion ni les fournitures. En revanche, si vous voulez un produit particulier, passez votre commande avant le jeudi précédent le salon, nous pouvons normalement tout apporter à condition que vous ayez passé votre commande !

Le salon, c'est aussi un moment privilégié pour se rencontrer, discuter de la réorientation de vos intérêts, de la vente de vos doubles ou de votre collection dans son ensemble. C'est aussi une occasion pour rencontrer nos spécialistes et de mettre des noms sur des visages, profitez-en et à bientôt !

Laurent SCHMITT ADF 43

# MONNAIES 50 : GAULOISES



Plutôt que de paraphraser le catalogue et de décrire les onze monnaies gauloises et neuf triens mérovingiens, nous allons plutôt expliquer pourquoi il n'y a pas plus de monnaies gauloises en VSO.



**D**epuis quelques années, nous entendions « pleurer » de nombreux professionnels qui se plaignaient du manque de matériel... ils ne trouvaient plus de monnaies. Il faut dire qu'ils ont connu la « belle époque » où les monnaies d'un lot acheté chez un grand expert dispersant d'anciennes collections pouvaient être revendues sans trop d'efforts à l'unité avec un minimum de connaissances sur la période... Je suis trop jeune pour avoir connu cette époque et à CGB où j'ai commencé, on travaille d'une toute autre façon !

Sous l'impulsion de **MONNAIES XV** et des ventes qui s'en suivirent nous avons pris l'habitude d'aller chercher les monnaies et ainsi d'avoir toujours des nouveautés intéressantes à proposer à nos collectionneurs. Nous avons aussi eu le privilège de disperser quelques collections importantes, comme par exemple la collection de Georges Savès.



Mais il faut l'avouer, si le matériel est abondant sur certaines périodes, ce n'est pas le cas pour les monnaies gauloises et encore moins pour les monnaies mérovingiennes.



Depuis **MONNAIES XV** (cette vente comprise), nous vous avons proposé presque 4500 monnaies gauloises pour près d'un million trois cent mille euros. Le prix moyen des gauloises était à 191€ dans **MONNAIES XV**, s'établissait dans les 450€ dans nos cinq ou six dernières ventes... et à 1395€ pour **MONNAIES 50**. Ceci est un bilan et nous ne répondons pas à la question :

« pourquoi y a-t-il de moins en moins de gauloises en VSO ? ».

La raison est pourtant liée à ce constat. Les ventes après **MONNAIES XV** ont vu leur nombre de monnaies gauloises passer d'une centaine à près de trois cents. Mais il faut constater que les résultats n'étaient pas toujours au rendez-vous avec parfois de très bons scores de vente et d'autres fois des surprises désagréables. **MONNAIES XXVIII** a été un cap. C'est une vente avec presque trois cents monnaies gauloises pour un prix moyen de 250€. Les suivantes virent leur nombre baisser et parallèlement, le prix de départ (donc la qualité et la rareté) augmenter jusqu'à près de 600€ pour **MONNAIES 43**.



## GAULOISES ET MÉROVINGIENNES



Mais alors que s'est-il passé avec **MONNAIES XXVIII** ?

Dans l'intervalle, en juin 2006, la **BOU-TIQUE** Gauloise était mise en ligne. Depuis ces cinq dernières années, elle a été le support de mise en vente pour plus de 10.000 monnaies gauloises, dont près de la moitié a déjà trouvé une collection d'accueil... L'année dernière nous avons commencé la série **CELTIC** ; les deux premiers ont totalisé chacun plus de 100.000€ de chiffre d'affaire.

Vous l'aurez compris, la raréfaction des monnaies gauloises en **VSO** est compensée par l'apparition de la **BOU-TIQUE** et des catalogues **CELTIC**. Rendez-vous compte ; en cinq ans, la Boutique a vendu plus de monnaies gauloises que n'en ont proposé les VSO depuis 10 ans !



Progressivement, nous avons atteint notre but de rehausser la qualité (et par conséquent les prix) des monnaies proposées en **VSO**. Au début, dans la lignée de **MONNAIES XV**, nous nous efforcions de vous proposer un échantillon représentatif, avec quelques monnaies celtibères, d'autres de Marseille, des monnaies à la croix puis une série de la Celtique, quelques armoricaines et enfin de la Belgique avant éventuellement quelques monnaies des Celtes de l'Est. Cette démarche a porté son fruit avec **MONNAIES XV** et ses successeurs. Nombre d'entre vous



ont commencé à collectionner les gauloises avec ces catalogues. Mais une Vente Sur Offres, à moins qu'elle disperse une collection savamment constituée, **c'est une Vente**, pas un livre qui vise à l'exhaustivité !

Bien que les monnaies gauloises soient globalement en voie de se raréfier sur le marché officiel, s'il y en a de moins en moins en **VSO**, c'est que **nous sommes plus sélectifs**. Une monnaie pour passer en Vente Sur Offres doit être dans un état de conservation exceptionnel ou avoir un intérêt particulier qui fera que cette monnaie engendrera une compétition entre les collectionneurs. Si une monnaie est vendue à son prix de départ, c'est qu'elle aurait été mieux en Boutique !

Chaque pièce de **MONNAIES 50** a sa raison d'y être. Que ce soit une rareté, un état ou même un pedigree : je ne peux que vous encourager à feuilleter et admirer ce choix. Et si vous visez l'exhaustivité, rendez-vous **ICI** où plus de 5000 monnaies sont proposées, certaines étant d'ailleurs très rares ou de très belle conservation.

En bref, je vous souhaite de prendre du plaisir à regarder ces monnaies, à lire les notices et à effectuer votre choix pour rédiger votre ordre !



Samuel GOUET - [samuel@cgb.fr](mailto:samuel@cgb.fr)

# REVUE DE PRESSE ET DIVERS

## LES ROUMAINS, OUI, LES CHINOIS, NON

Selon que vous serez puissants ou misérables... s'applique aussi aux fraudes sur le grand site d'enchères...

Certes la fraude par ventes fictives fut massive : vingt millions de \$ (!) et vingt-deux inculpés, des Roumains qui s'étaient fait passer pour des militaires US pour vendre des voitures, motos... imaginaires.

Les US demandent l'extradition des vingt-deux inculpés une fois qu'ils auront réglés leurs comptes avec la justice roumaine. Comme c'est curieux que les mêmes ne demandent même pas que les faussaires chinois - dans tous les domaines et pas seulement numismatique - soient également extradés ?

Question subsidiaire qui témoigne de mon mauvais esprit, le grand site d'enchères a-t-il remboursé aux victimes les commissions empochées sur ces vingt millions ?

Cliquez pour lire l'article sur RTL.be.

Michel PRIEUR

## EMPRISONNÉES !

Nous ne pouvons que saluer le superbe visuel de notre confrère CoinWeek, cliquez



à propos du procès de dix exemplaires de la 20\$ 1933 réapparés.

Le début de l'histoire est raconté dans le **BN013**, page 21 et la justice américaine vient de décider que bien mal acquis ne doit jamais profiter... et que ces dix pièces étaient mal acquises.

C'est une superbe nouvelle pour le détenteur de l'unique « légale » et pour la validité de la signature des USA puisque le *deal* à propos de la première, celle de Farouk, était qu'elle serait la seule et unique « autorisée » et que le profit de la vente serait partagé également entre le propriétaire, Steven Fenton, et l'État américain.

Cela aurait fait mauvais effet qu'il s'en trouve légalement dix de plus !

Bien entendu, le petit jeu de « *et combien vaut maintenant la seule, sachant que les dix autres retournent au coffre ?* » 15 millions de dollars ? Vingt ? Peut-être.

Une jolie question est de savoir si les dix illégales seront détruites et donc refondues. Cela ne vous rappelle-t-il pas *The Ring of Power which must be destroyed in the fires of the Mountain of Doom* ? Le Seigneur des anneaux ?

Michel PRIEUR

## ET OUI : ÉDITORIAL DU BN022 !

Il nous faut d'abord remercier les acheteurs qui ont sauvé, dans la liste modernes du **BN021** une soixantaine de pièces de 100 francs en or vendues en moyenne 485 € chacune. Depuis, le cours de l'or a fait une pointe à 18.300 € soit 530 € pièce. Invendues, elles ne coupaient pas à la fonte, même si le cours a depuis rebaisé.

Le mois dernier, nous avons fêté les 18 ans de cgb : la majorité. Plus que cette date symbolique, (que sommes-nous comparés à Spink, fondé il y a plus de trois siècles !), ce qui fait plaisir à l'équipe et aux amis, c'est de constater le chemin parcouru. Les premiers clients se souviennent des débuts laborieux et constatent avec nous que les services à la clientèle, aussi bien financiers que techniques et culturels, ont été largement développés.

Il reste pourtant tellement de travail à faire pour porter la numismatique française au niveau de nos voisins européens que nous ne pouvons qu'espérer que tous, scientifiques, professionnels et collectionneurs, feront tous tout leur possible pour faire connaître, illustrer, montrer, expliquer, transmettre notre passion !

Michel PRIEUR

## APPEL AU PEUPLE !

Nous avons eu une idée géniale : faire comme en 1848 !

Quoi ? Des frappes en étain d'essais rarissimes.

Comment ? Avec les coins... et un balancier capable de produire, comme en 1848, des frappes sur flan en étain, sans abîmer les coins. Non, pas de tranche car nous n'imaginons même pas de trouver un équipement complet avec virole en état de fonctionnement où que ce soit sur la planète (et de toutes façons, nous n'avons pas la virole, seulement les coins !).

*l'avons pourtant proposé au musée de Neuchâtel, où s'est tenue la Commission, mais ils ne sont pas intéressés car la frappe n'a pas eu lieu à Neuchâtel, comprenez qui pourra*). En revanche une frappe en étain pourrait intéresser pour bien des thématiques, celle des prétendants, de l'Union Latine, de la III<sup>e</sup> République, les essais... et au pire, c'est une cinq francs française ou suisse.

Bref, nous cherchons un professionnel capable de prendre en charge ce travail, aussi bien pour la partie frappe que pour la fourniture des flans et accessoirement capable de fabriquer un poinçon cgb.fr, afin de marquer la tranche et que l'on n'aille pas retrouver ces frappes comme essais en étain d'époque sur le grand site d'enchères.

A combien pourrions nous proposer ces refrappes ? Aucune idée, il faut voir les frais.

Donc si vous connaissez quelqu'un capable, avec toutes garanties de sérieux (les coins sont précieux et ne doivent évidemment pas être abîmés dans le processus), de réaliser ce travail, mettez-nous en contact à [prieur@cgb.fr](mailto:prieur@cgb.fr).



À quels coins pensons-nous ? D'abord celui de la Commission monétaire de 1873, invendu dans **MONNAIES 46** (*nous*

Michel PRIEUR

# Monnaies du règne de Louis XIV (1643 - 1715) (10/10)



1/20 ECU  
4-3 Sols, 1,529g  
Frappes : 1710 à 1715

Retrait :-



1/10 ECU  
9-6 Sols, 3,059g  
Frappes : 1709 à 1715

Retrait :-



© <http://www.cgb.fr>



1/4 ECU  
24 Sols, 7,648g  
Frappes : 1709 à 1715

Retrait :-



© <http://www.cgb.fr>



1/2 ECU  
48 Sols, 15,297g  
Frappes : 1709 à 1715

Retrait :-



© <http://www.cgb.fr>



ECU AUX TROIS COURONNES  
4-16 Livres, 30,594g  
Frappes : 1709 à 1715

Retrait :-



© <http://www.cgb.fr>



DEMI LOUIS D'OR  
10 Livres, 4,079g  
Frappes : 1709 à 1715

Retrait :-



© <http://www.cgb.fr>



LOUIS D'OR AU SOLEIL  
16-10 Livres, 8,158g  
Frappes : 1709 à 1715

Retrait :-



© <http://www.cgb.fr>



DOUBLE LOUIS D'OR  
40 Livres, 16,316g  
Frappes : 1709 à 1715

Retrait :-



© <http://www.cgb.fr>

Eric PRIGENT - Michel PRIEUR

[www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)

Notre lecteur Éric Prigent a réalisé une série de planches pédagogiques où les monnaies de chaque période sont présentées en avers

et revers avec toute la série monétaire concernée exposée sur une seule planche. Nous les publions dans un format suffisant

pour permettre l'impression couleur et l'affichage, soit dans une classe, soit pour le plaisir.

# FORUM DES AMIS DU FRANC N° 182

## DEUXIÈME EXEMPLAIRE RÉPERTORIÉ

Notre lecteur Christophe Perez, de Montpellier Numismatique, nous signale cet hybride 1832 Q, donc F. 323/3. Il est légèrement moins beau que l'autre mais tout à fait indiscutable, nous avons procédé à la superposition sous Photoshop. Il s'agit d'ailleurs de la même paire de coin que l'autre exemplaire connu, normal à ce degré de rareté.

Notons que l'identité de coins est non seulement une validation d'authenticité mais permet aussi de se faire une idée de ce qui survit de la production d'une paire de coins : très très peu !

M. Prieur ADF 45 / J. Cornu ADF 621



### COLOMBOPHILIE

Encore une monnaie trafiquée vendue ! Celle-ci a la particularité d'être un ONNI (Objet Numismatique Non Identifié) trans-temporel alliant une frappe de 5 centimes signée Dupré avec l'aigle, symbole du second empire. Un grand écart somme toute assez troublant...!

Une explication de Gérard Boutonné sur le mode de réalisation d'un tel déchet est très convaincante sachant qu'il ne semble pas y avoir de trace d'étai (outil classique pour la réalisation de tels ONNI) : l'utilisation d'une motrice SNCF en plusieurs temps!

1<sup>er</sup> temps : il vous faut créer les « coins » qui serviront à créer les reliefs sur l'ONNI. Vous prenez donc une monnaie de 5 ou



10cts en état convenable du second empire. Vous l'associez à une rondelle de métal de même diamètre (Revers contre la rondelle si vous voulez un aigle, et avers contre la rondelle si vous voulez obtenir une tête de Napoléon III). Vous passez ensuite dans la moulinette roue de motrice/rail. Vous

obtenez donc une/des monnaie(s) « incuse(s) »

2<sup>e</sup> temps : vous placez la 5 cts Dupré avec l'une des monnaies incuses et vous faites ensuite un second passage moulinette SNCF. Vous obtiendrez donc une 5cts Dupré avec un relief de 5 ou 10 cts du second empire (Au choix aigle ou portait).

Il vous suffit donc de renouveler l'opération autant de fois que vous voulez de « frappes ».

Cette « monnaie » a trouvé preneur pour 80 euros... quelle bonne affaire!

Au passage, vous pourrez même revendre vos « incuses »...

Et la SNCF le dit si bien : « à nous de vous faire préférer le train » !

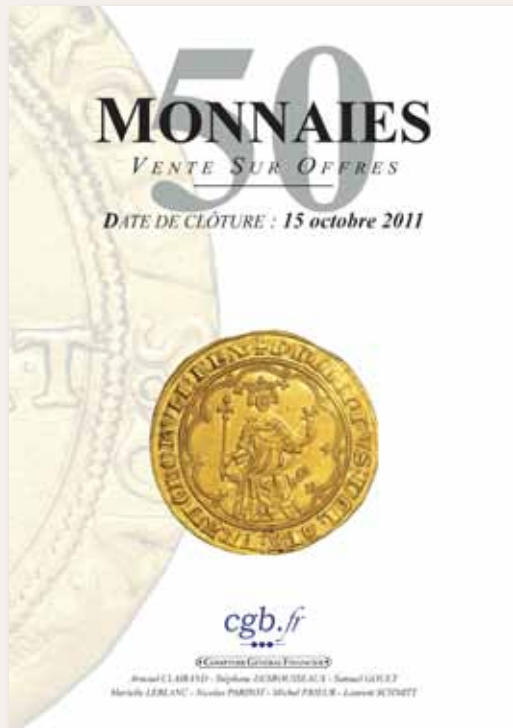
ATLAZ - Franck PERRIN ADF 626

## COLLECTION IDÉALE COMPLÈTE EN 40 FRANCS

Je ne peux m'empêcher de dire que, pour une telle rareté, le prix de 12.000 € est un cadeau. N'importe quelle monnaie allemande post-1871 de même rareté dans cet état aurait atteint au moins 80.000 €, bravo à l'acheteur, et désolé pour nos amis qui ont essayé de l'acquérir !



# MONNAIES 50 : LES ROMAINES



CENT MONNAIES ROMAINES ET BYZANTINES

POUR UN JUBILEE !

Si il est parfois difficile de trouver des photos et agrandissements pour mettre vraiment en valeur une vente sur offres avec **MONNAIES 50**, c'est le contraire ! Cent monnaies d'exception, 85 romaines et 15 byzantines, sont là pour commémorer un événement : notre cinquantième catalogue de vente sur offres.



Entre **MONNAIES I** en décembre 1996 et aujourd'hui, **MONNAIES 50**, cinquante catalogues/livres plus tard, nous avons

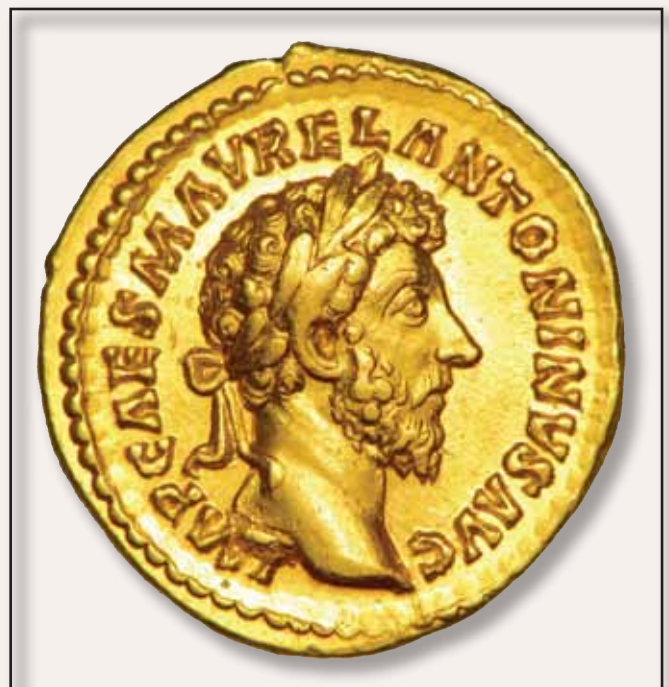
# CINQUANTE-HUIT MONNAIES D'OR



proposé aux collectionneurs plus de 15.000 pages de descriptions et d'informations et plus de 75.000 monnaies à la vente dans tous les domaines, des monnaies antiques aux modernes sans oublier les coins monétaires, ou la bibliophilie numismatique.

Avec **MONNAIES 50**, nous vous proposons 245 numéros dont 100 pour les romaines et byzantines. Ne cherchez pas les monnaies grecques, il n'y en a pas. Soyez patients, **MONNAIES 51** arrive après **MONNAIES 50** et vous pourrez y découvrir trois cents fleurons de la numismatique grecque.

Mais revenons à **MONNAIES 50** qui est une vente d'exception par le choix et la qualité de chacun des objets qui la composent. Vous n'y trouverez pas de monnaie à 50.000€ c'est un privilège des objets de la numismatique de pouvoir être exceptionnels entre seulement 280€ et 4.800€ de prix de départ. Dans cette sélection de cent monnaies, cinquante-huit monnaies en or dont treize aurei et vingt-et-un solidi romains sans oublier deux semisses et sept tremisses, suivis de onze solidi byzantins dont deux globulaires, un histanemon nomisma et deux tremisses.



www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

# MONNAIES 50 : LES ROMAINES



Les monnaies d'argent ne sont pas en reste avec cinq pièces pour Octave/Auguste dont un cistophore, un quinaire et trois deniers exceptionnels. Nous trouvons ensuite, un denier de Galba et un de Vitellius, un quinaire de Domitien pour les Jeux Séculaires de 88 et un denier de Domitia ; Pour l'année 193, ce sont un denier de Pertinax, un de Dide Julien, un de Manlia Scantilla, un de Pescennius Niger et deux d'Albin Auguste dont un inédit. L'antoninien de Diaduménien est rarissime. Les deniers d'Orbaine,

de Pauline, de Maxime, de Gordien II d'Afrique, de Balbin et de Pupien sont dans des états de conservation exceptionnels. Les antoniniens de Macrien, de Quietus, de Lélien et de Vabalathe ne sont pas en reste. Nous avons pas moins de cinq argentei dont un un rarissime pour Constantin I<sup>er</sup>.



Le monnayage du Bas Empire est tout aussi époustouffant avec une siliqua pour Procope, une pour Eugène ou Constantin III sans oublier un « argenteus » ou demi-miliarensis de Valentinien II. Pour le bronze, nous avons un double sesterce de Trajan Dèce. Sur cent numéros, nous publions quatre-vingt seize pedigree, si importants aujourd'hui pour la traçabilité des monnaies.

Nous vous laissons découvrir **MONNAIES 50** sur la toile dès la fin août, en version papier, à partir du 15 septembre 2011. N'oubliez pas de réserver votre exemplaire au prix de 10 euros, dès maintenant, l'édition sera limitée et la mise en page très particulière fait de ce catalogue un livre d'art à la gloire de la numismatique. La date de clôture est fixée au samedi 15 octobre 2011 lors du salon du SNENNP à Paris. Les résultats seront publiés dès le jeudi 20 octobre.

Bons achats et bonne chance pour vos ordres !

Laurent SCHMITT



# MONNAIES 50 : LES ROYALES



d'Aquitaine (n° 121) et un denier au portrait de Saint-Martin frappé à Tours-Chinon au X<sup>e</sup> siècle (n° 123) et dont le buste du saint est remarquablement bien venu à la frappe.

Parmi les monnaies royales françaises, nous trouvons quelques fleurons de la numismatique française comme la masse d'or de Philippe IV dit « le Bel » (1285-1314) (n° 125) mais également quelques monnaies moins spectaculaires mais aussi rares comme l'obole de Château-Landon de Philippe I<sup>er</sup> (1060-1108) (n° 124) ou un écu d'or d'Henri IV (1589-1610) (n° 144).

**L**a partie consacrée aux monnaies royales, féodales et étrangères frappées avant 1795, compte 86 monnaies principalement issues de collections privées. Certains collectionneurs se sont séparés de quelques fleurons de leurs collections afin de les inclure dans cette vente. Nous les remercions pour leur aide et leur confiance.

Les monnaies carolingiennes sont représentées par trois exemplaires, dont un rarissime denier de Poitiers au nom de Pépin II



Notre sélection a également portée sur des exemplaires communs mais remarquablement bien conservés. Tel est le cas du sizain de Gérone, avec une effigie si particulière de Louis XIII (1610-1643) (n° 153).

Enfin nous avons choisi d'intégrer un denier tournois de Louis XI de Saint-Pourçain (n°136), certes bien conservé, mais rien ne justifierait apparemment qu'il puisse être inséré dans une vente de prestige. C'est qu'il s'agit de l'exemplaire gravé par Dardel et illustré dans l'ouvrage d'Hoffmann en 1878 puis repris dans le Ciani et le Duplessy !

La partie consacrée aux monnaies féodales est l'occasion de publier plusieurs monnaies inédites, dont un magnifique denier du Puy

## ET LES FÉODALES



(n° 178), un denier de Guillaume II de Chauvigny (1233-1270) frappé à Déols, imitant des monnaies bretonnes (n° 177) ou un tiers de gros (?) du comté de Ligny au nom de Walérand III (1371-1415) (n° 196).

Nombres de monnaies féodales de la plus grande rareté ont été sélectionnées, comme le gros de Charles de France (n° 181), qui est semble-t-il le seul exemplaire disponible sur le marché, les deux autres connus étant conservés dans des collections publiques. Citons deux rares deniers



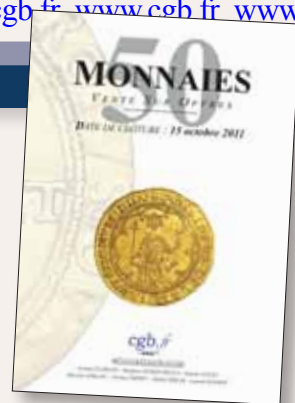
frappés vers 1300, l'un de Gap (n° 187) et l'autre d'Orange (n° 185) dans des états de conservation exceptionnels ; il s'agit même, très certainement, des plus beaux exemplaires connus.

La partie consacrée aux monnaies étrangères présente un écu d'or du duché de Savoie (n° 202), au nom de Charles II (1504-1553), frappé à Turin en 1507-1508. Cette monnaie, d'un type particulier, n'était connue que par un exemplaire vendu le 12 juin 1997 par le Crédit de la Bourse et qui avait illustré la couverture du catalogue. L'exemplaire de MONNAIES 50, est le deuxième exemplaire connu, dans un état de conservation similaire (SUP) et a été frappé avec les mêmes coins. Nombre d'ouvrages de référence n'ont pas mentionné cette monnaie exceptionnelle.

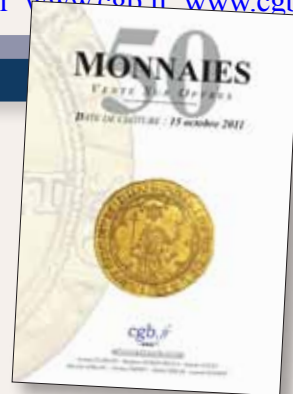
Le catalogue présente également deux monnaies rares du Portugal, dont un écu d'Alphonse V (1438-1485) (n° 203) présentant une association de légendes jusque-là inédite. Le Brésil, ancienne possession portugaise, est illustré par une magnifique et spectaculaire dobra d'or de 12800 reis frappée à Rio-de-Janeiro en 1732 (n° 200) à l'effigie du roi Jean V (1706-1750).

Il serait illusoire de décrire ici chacune des monnaies de ce catalogue. Nous vous invitons à la découvrir dès la première quinzaine de septembre en version papier ou dès maintenant sur notre site internet.

Arnaud CLAIRAND



# MONNAIES 50 : LES MODERNES



**B**ien que ne présentant qu'une trentaine de monnaies et un document monétaire, la partie MODERNE de **MONNAIES 50** devrait faire date : raretés, beaux états, pedigree, fautés... il y en a pour tous les goûts !

La vente débute par une monnaie inédite au **FRANC VIII** : une 5 francs Union et Force, Union serré, gland intérieur haut, gland extérieur, petite feuille an 7 K. Nous ne connaissons ce type, jusqu'au **FRANC VIII**, que pour Paris et Strasbourg. La frappe pour Bordeaux est donc inédite. Cette monnaie, qui a été publiée dans le *Bulletin Numismatique* n° 77, page 7, va faire l'objet d'une nouvelle ligne dans le **FRANC IX**. Les amateurs de monnaies

rarets seront également ravis de trouver une 40 francs 1823 A, frappée à seulement 155 exemplaires et qui manque à presque toutes les collections, y compris parmi les plus abouties, un 1/4 franc 1827 I, frappé à 822 exemplaires et qui n'avait pas de cotes dans le **FRANC VIII** car aucun exemplaire certain n'avait alors été retrouvé, ou encore un second projet grand module de Joly pour la 5 centimes daté de 1964.



Les amateurs de jolies monnaies auront, quant à eux, le plaisir de découvrir des monnaies dans de superbes états de conservation : quatre exemplaires de la Collection Idéale parmi lesquels une 5 francs an XI L avec le différent de Ambroise Laa (tête de lion), deux nouveaux exemplaires de la Collection Idéale et trois exemplaires de qualité équivalente. Parmi ces monnaies délectables, on peut retenir une merveilleuse 20 francs 1811 A, une sublime 5 francs Louis-Philippe 1848 K, une 5 francs Hercule 1848 K ou une 2 francs 1806 A avec une très grande partie de son brillant d'origine et une jolie lumière... Trois exemplaires proviennent de la Collection Platoad dont une ex Davis (2 francs 1850 A) et une ex Victor Gadoury (2 francs 1856 petit BB ayant fait l'objet d'un article dans le *Bulletin Numismatique* n° 72, page 6, et qui illustre le type G.523, page 242, du Gadoury 1989).

Outre deux fautés extraordinaires (1 franc et 50 centimes francisque frappés sur flans de Morlon) et trois monnaies euro exceptionnelles, la vente se termine par un ensemble de deux matrices, l'une négative et l'autre positive de la tête de Jacques-Jean Barre, du plus grand intérêt historique concernant aussi bien les numismates, les philatélistes que les collectionneurs de billets.

**MONNAIES 50** devrait donc ravir autant les collectionneurs débutants que les chevronnés ainsi que les spécialistes de séries et/ou de documents insolites. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à chacun d'entre vous de bonnes enchères et surtout bonne chance !

Stéphane DESROUSSEAU  
stephane@cgb.fr



# CE N'EST PAS DU LAURIER, C'EST DE L'OLIVIER !

**D**epuis pas mal d'années maintenant la branche de chêne du revers des UNION ET FORCE focalise toutes les attentions. Et pour cause, elle concentre les variations de taille de feuille, d'absence ou de présence de certains glands et cupules qui ont conduit à la création des différents types UF que l'on connaît aujourd'hui.

Du coup, on en aurait oublié l'autre branche.

Dans le FRANC, tous les types sont décrits précisément et il y est indiqué que c'est une branche de lauriers.

A l'occasion d'un gros travail en cours sur les UF et les Dupré cuivre, les ADF ont découvert une particularité de cette branche pour le type F300 où l'excroissance en face du gland le plus haut semble atrophiée ou différente (pointage en cours par C. Charve et B. Gresse pour une publication ultérieure).

Du coup, pour le béotien en botanique que je suis, il était intéressant de voir ce que pouvaient être ces excroissances à plusieurs endroits dans la feuille de lauriers.



A priori ce seraient des baies de lauriers mais ce qui saute alors aux yeux c'est que les feuilles de la branche de lauriers des UF ne sont pas très ressemblantes...

Heureusement il y a les archives et internet (mais malheureusement peu de choses sont numérisées et en ligne).

Le journal officiel de l'époque lui ! est par google.

Il s'appelle le Bulletin des Lois. Le FRANCindique précisément les dates des lois de

la création du type : Lois du 18 Germinal et du 28 Thermidor An 3.

Il est alors facile de retrouver le texte de cette loi :

6. Les pièces d'argent auront pour type la figure d'Hercule unissant l'Egalité et la Liberté, avec la légende : Union et force. Sur le revers seront gravées deux branches enlacées, l'une de chêne, l'autre d'olivier, avec la légende : République française. Au centre, on lira la valeur de la pièce. L'exergue exprimera, en chiffres arabes, l'an de l'ère républicaine. Au-dessous sera gravé le signe indicatif de l'atelier monétaire. La tranche portera ces mots : Garantie nationale.

Cliquez sur l'image pour lire la totalité du texte de loi !

La branche serait donc d'olivier et non de laurier. Une dernière vérification par comparaison des feuilles le confirme !



## ET CE JUSQU'EN 2000 !

Moralité, la Numismatique est pluridisciplinaire et faite d'observations, de remises en cause, de recoupements, d'immersions dans les archives et dans l'Histoire, sans oublier les notions de botanique !

Philippe THÉRET, ADF 481

### NOTE DU BN :

L'époque révolutionnaire, très loin de l'épouvantable XX<sup>e</sup> siècle, avait encore le sens du Sacré et ne considérait pas ses monnaies comme des jetons de parcimètre ou des commémoratives pièges à gogos. De même, je ne comparerais surtout pas les billets révolutionnaires aux nôtres.



Ceux de la Révolution sont surchargés de symboles et si leur valeur résiduelle inquiète, ne nous moquons pas trop vite : n'avons-nous pas actuellement quelques inquiétudes que les euros prennent le même chemin ?

Quand au Sacré, les fonctionnaires bruxelloises se sont échinés à produire des billets

aussi désincarnés que possible ; ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour extirper tout ce qui pouvait y rappeler une émotion pour un véritable être humain.

Il y a donc, à l'époque révolutionnaire, un sens et un message dans ce choix botanique car chaque végétal a, pour les classiques, une signification.

Le laurier se réfère à Mars, à la couronne de l'imperator héros, en tête du triomphe, militaire, bien entendu, et seulement militaire. En revanche, l'olivier est, avec la chouette, dédié à Athéna, voir le tétradrachme d'Athènes, dont Athéna était bien entendu la déesse protectrice :



Non seulement le casque de la déesse porte des feuilles d'olivier mais la chouette du revers a un rameau d'olivier dans le champ. Athéna ? Wikipedia : « déesse de la guerre, de la sagesse, des artisans, des artistes et des maîtres d'école ». Nous sommes loin de la brutalité de Mars, nous sommes dans le message des Révolutionnaires : Force et Sagesse.

Michel PRIEUR, ADF 45

### NOTE DE STÉPHANE DESROUSSEAUX, ADF 571

100% d'accord avec Philippe Théret et nous allons changer dans le FRANC les descriptions de toutes les pièces déclinées des UF. Cela en fait un grand nombre, l'UF étant un modèle monétaire dont la descendance se poursuit jusqu'en 2000, en tout cas pour le revers. Les types sont :

- F.326 - 5 francs 1848 : les olives ne sont guère appétissantes mais sont plus crédibles que des lauriers. Un coup d'œil sur les archives ne serait pas inutile.
- F.327 - 5 francs 1850 : les olives semblent bien là idem logiquement pour le F. 333, 5 francs 1870.
- F.334 - 5 francs 1870 : olives crédibles.
- F.346 - 5 francs 1996. Olives franches.
- F. 347 à 355 : la série 2000 - les revers sont clairement oliviers et non lauriers.
- F. 364 - 10 francs 1964, copie conforme.
- F. 426 et 427, les 50 francs 1974, identiques au modèle de Dupré.



# COOPÉRATION ARMÉE FRANÇAISE - FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES PROPECTEURS



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
ET DES ANCIENS COMBATTANTS



le secrétaire général

Paris, le 22 juin 2011  
N° 192 DEF/CAB/CSRM/BCRE

Monsieur le Vice-Président,

J'ai l'honneur de vous informer que le général Dary, gouverneur militaire de Paris, officier général de la zone de défense et de sécurité Ile-de-france, représentant le ministre de la défense, a signé la convention de soutien à la politique de la réserve militaire que vous avez bien voulu conclure avec le ministère de la défense et des anciens combattants. L'exemplaire qui vous est destiné vous sera remis par le correspondant régional entreprises défense (CRED) qui vous a contacté.

En outre, je vous informe que, parallèlement, j'adresse au cabinet du ministre de la défense la demande d'arrêté conférant à la Fédération européenne des prospecteurs (FEP) la qualité de "Partenaire de la défense nationale".

Il vous sera transmis dès sa publication au Journal officiel pour vous permettre, pendant la durée de la convention, l'utilisation du logo correspondant sur les documents et les supports de communication de la FEP.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le colonel Luc GRASSET  
Secrétaire général adjoint  
du Conseil supérieur de la réserve militaire

Monsieur Pascal GERVOISE  
Vice-président de la Fédération européenne des Prospecteurs

# VANDALISME OFFICIEL

## LE PROCÈS DE MALAIN

J'ai reçu d'un lecteur, Grégory Compagnon, le compte rendu d'un procès récent, et vous trouverez en lien hypertexte les minutes du procès : [Cliquez pour télécharger le pdf du procès, rédigé par l'Association Halte au pillage du patrimoine archéologique et historique.](#)

Regardons-y de plus près.

Avant tout, les faits avérés sont les suivants, extraits du texte du procès et ne sont pas contestables sinon juge, gendarmes, avocat et prévenus ne savent pas ce qu'ils racontent.

**Lieu de la fouille clandestine :** sur un site archéologique à 400 kilomètres des domiciles des fouilleurs.

**Heure :** minuit, heure de l'interpellation, les individus ont déclaré avoir commencé de fouiller au crépuscule.

**Équipement :** lampes de poche, détecteurs de métaux (il y a contestation sur leur puissance, les gendarmes ne les ayant pas saisis), bêches-pelles, tenue paramilitaire, véhicule tout terrain.

**Respect de la loi :** zéro pointé, même pas une demande au propriétaire du terrain.

Si ce type de comportement est de « *détection de loisir* », il va falloir que l'on m'explique ce qu'est un comportement de « *pilleur de site* » ?

Les prévenus, membres d'une association de détecteurs de loisir depuis vingt ans affirment n'avoir jamais rien déclaré à la D.R.A.C *car ils n'ont jamais rien trouvé.*

Excusez la concision de mon français mais prétendre qu'en vingt ans de détection, à deux, on n'est jamais tombé sur un objet qui aurait pu être intéressant à signaler aux archéologues, c'est se foutre du monde à pied, à cheval et en voiture.

Pourquoi ce compte-rendu de procès se trouve-t-il dans la rubrique « Vandalisme officiel » du BN ???

justifier par principe le procès de Bouc qui est une honte et un déni de justice et que l'on voit des détectophiles défendre ces deux pilleurs flagrants qui non contents de l'être, couvrent en plus d'opprobre l'association dont ils font partie !

On ne devrait jamais défendre personne par principe et on ne devrait jamais oublier que les fautes rejaillissent sur tous ceux qui sont apparentés.

Et cela concerne tous les domaines... Quand on commence à défendre par principe quelqu'un qui vous est apparenté, intellectuellement, professionnellement, spirituellement... alors que cette personne est indéfendable, cela porte un nom : l'esprit mafieux.

Une seule manière d'en sortir, par la collaboration entre eux des gens honnêtes des deux bords, et donc l'éviction du débat des fanatiques et des obtus.

Et pour commencer de trier le bon grain de l'ivraie, par la présence systématique des associations de détecteurs de loisirs comme parties civiles dans tous les procès de pilleurs flagrants.

Ceux-ci, infime minorité de braconniers, ne font pas que du mal à notre patrimoine historique, ils salissent tous les amateurs de détection honnêtes !

Chiche ?

Michel PRIEUR



À cause des peines prononcées.

Deux fois 400 € et 200 €.

Dissuasif ??? C'est une plaisanterie ? Encore une fois, il n'est pas question de vouloir punir la vraie détection de loisirs mais si les faits incriminés relèvent ici de la détection de loisirs et non du pillage organisé, qu'est-ce que le pillage organisé ?

L'ambiance délétère et exaspérante de ce pays sur le sujet fait que l'on voit des archéologues

### COMMENT SE CRÉENT LES TRÉSORS ?

Anecdote amusante dans [La Semaine de l'Allier](#) : un pêcheur a trouvé dans une rivière plus de trois cent bijoux, tout à fait contemporains, et provenant manifestement de cambriolages.



Pourquoi le voleur a-t-il jeté son butin ? Remords ? Pas d'acheteur pour de l'or de casse ? Mais si cela n'avait pas été trouvé, un trésor de plus...



### LA POSTE DE POITIERS

Le saccage programmé de la grande salle Art Nouveau de la poste de Poitiers pour « faire moderne » fait l'objet d'un article incisif dans la Tribune de l'Art. [Cliquez pour lire l'article](#)

## Déjà dans la Revue Numismatique de 1910 !

80. — Près d'Hyères (Var), à l'Almanarre, non loin de l'emplacement de l'antique *Pomponiana*, dans la propriété de M. Bernard, deux terrassiers italiens ont trouvé un trésor important de monnaies d'or qu'ils ont vendues et dispersées chez des bijoutiers et antiquaires d'Hyères et de Toulon. On a retrouvé 253 pièces dont certaines sont des sous d'or de Justinien et d'Anastase avec le buste de face et au revers de la Victoire. Cette découverte a donné lieu à des poursuites judiciaires contre les négociants qui ont acquis des pièces sans se conformer aux prescriptions en vigueur. — *Le Journal*, 20 août 1910 ; *Le Journal des Débats*, 21 août 1910.

Il est très regrettable que ce trésor n'ait pu être étudié, car il pouvait contenir des pièces des rois francs et des variétés très intéressantes.

## DES ARCHÉOLOGUES ÉCRIVENT AU BN

Cher Monsieur

J'ai lu avec grand intérêt, comme toujours, le dernier numéro (91) du *Bulletin Numismatique* de cgb.fr. Si je me résous à vous écrire à son sujet, c'est en réaction à la place (exagérément ?) importante donnée à la prospection « à la française ».

Numismate institutionnel, chargé d'un médaillier de musée territorial (labellisé Musée de France), j'ai aussi, en son temps (dans les années 70), participé à la structure mort-née des archéologues « amateurs ». J'ai donc la double culture archéologique et numismatique et, bien entendu, je ne suis pas collectionneur.

Selon moi, votre approche est quelque peu tronquée, ainsi que celui des porte-paroles (lobbys ?) des structures de prospecteurs. En effet, la sortie de son contexte de tout objet métallique détecté (et pas seulement en surface mais bien jusqu'à 15-20 cm avec les moyens actuels et une bonne oreille) sans repérage spatial, dans les trois dimensions (le GPS pourrait être utilisé utilement)

est PERDU pour la science archéologique. Quand on connaît le nombre de sites au kilomètre carré, on se dit que l'idée instituant le territoire métropolitain comme un seul et vaste site archéologique n'est pas si démesurée ou farfelue que cela.

Tout objet archéologique métallique ou autre mis au jour peut être un « marqueur » de site ; mais cela ce n'est pas le prospecteur qui peut le déterminer. Et puis, un objet « perdu » et donc hors contexte peut aussi avoir, plus tard, une histoire à raconter mais il ne la dira pas au prospecteur lambda, par ailleurs présumé de bonne foi.

Un objet « archéologique », et tout objet peut potentiellement le devenir, a deux valeurs :

- l'une intrinsèque et qu'on peut appeler vénale (sans que cela soit péjoratif) qu'il conservera quelle que soit les circonstances (hors effet de mode). Elle est fonction de sa composition, de sa « beauté », de sa rareté.

- une autre, plus immatérielle, qu'il tient de la relation avec des éléments qui lui

sont extérieurs, de proximité avec d'autres objets, de son contexte spatio-temporel, etc.

Cette deuxième valeur est annulée ou au moins amputée par l'action de prélèvement plus ou moins « sauvage ».

L'exemple du trésor de Lava dont vous vous êtes fait l'écho est aveuglant en l'espèce.

Que n'aurait pu raconter cet ensemble si l'esprit de lucre n'avait pas été le seul moteur des inventeurs, avec, il faut bien le reconnaître, la complicité d'un certain nombre de professionnels voire d'institutionnels. Quelle aurait été la valeur immatérielle de cet ensemble recueilli en entier et étudié scientifiquement ?

Vous êtes d'ailleurs un des rares sur la place de Paris à promouvoir l'étude scientifique des « trésors » avant la vente, mais il ne faut pas en la matière pratiquer l'angélisme et seule une petite partie des découvertes parviendra à la connaissance des scientifiques.

Quand on sait que la majorité des Français croit que toute trouvaille monétaire est

## « L'OR REND FOU »

« confisquée » par l'ETAT et que cette croyance fautive est encouragée par des « margoulins » qui écument le marché des trouvailles fortuites, le travail d'information à effectuer est gigantesque.

J'en ai moi-même fait l'expérience lors de la publication d'un « trésor » médiéval dont je n'ai pu voir que la moitié dévolue au propriétaire du terrain, l'inventeur ayant été démarché, avec succès, par un de ces individus qui lui a racheté sa part et l'a ensuite détaillé sur des bourses « officielles ».

Bien sûr, la loi actuelle n'est guère applicable et certains archéologues « officiels » ont des relations, souvent secrètes car considérées par certains comme « contre nature », avec des prospecteurs qui « informent » de leurs découvertes, de façon trop imprécise, bien sûr, mais c'est toujours cela de pris. On pointe sur une carte et puis on referme le dossier.

Les archéologues ne peuvent tout vérifier immédiatement et c'est pour cela qu'il faut éviter de dilapider, là aussi, une « ressource » qui n'est pas inépuisable.

L'archéologie, officielle ou non, scientifique ou non, « viandarde » ou non, DETRUIT ce qu'elle exploite au même titre que les voitures (par exemple) dévorent

les énergies fossiles. La différence est qu'il n'y a pas d'archéologie « renouvelable », comme les énergies. Lorsque, dans quelques décennies, il n'y aura plus un seul site « vierge » de toute prospection, et donc non amputée de sa richesse « métallique », l'archéologie scientifique sera morte.

On peut s'en réjouir ou le regretter pour de multiples raisons mais ce sera irréversible.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on recherchait l'objet pour lui-même et sa « beauté »... C'est ainsi que les musées et les collections privées regorgent de « beaux objets orphelins » qui ont perdu la quasi-totalité de leur « signifiant », faute de localisation précise de leur lieu de découverte et donc de leur valeur « contextuelle ». L'immense majorité des monnaies du négoce, y compris celles que vous proposez, est dans ce cas et vous êtes le premier à le déplorer.

Heureusement, nos anciens n'avaient pas à leur disposition de « poêle à frire »...

Nos arrières petits-enfants, si l'on s'intéresse encore au passé à cette époque (?), nous maudiront de n'avoir pas pris en compte ce patrimoine que nous avons égoïstement dilapidé, comme le reste.

Le but des lois et règlements devraient être de préserver ce gisement de connaissance pour les générations futures qui sauront peut être (probablement ?) mieux exploiter ces données que nous ; encore faut-il leur laisser du grain à moulin...

Quant à la psychologie du prospecteur « de base » je vous livre une anecdote.

Un « détectoriste de loisir » avait une sorte de contrat moral avec un SRA : il devait présenter tout objet monétaire qu'il mettait au jour à un numismate professionnel. Scrupuleusement, pendant des mois, il a respecté le contrat même si les indications géographiques étaient vagues, montrant même d'autres objets métalliques : fibules en parfait état, monnaies mérovingiennes, dans des quantités et des qualités qui feraient saliver d'envie (et acheter de bons prix) bien des collectionneurs.

Le tout étant conservé chez lui, mais, en ayant la possession légale, il peut en disposer et les négocier sans avoir à en faire la déclaration ; l'objet est alors perdu pour toute étude scientifique future.

Sauf à enregistrer dans un fichier central TOUS les objets découverts avec leurs mouvements ; mais vous jugerez, avec raison, le procédé inquisitorial, « sovié-

# VALEUR VÉNALE ET VALEUR SCIENTIFIQUE

toïde » et surtout aussi inapplicable que la loi actuelle...

Puis un jour, l'on apprit, par la bande, qu'il avait trouvé une monnaie en OR.

Alors là, changement d'attitude : il s'est écoulé plusieurs mois avant qu'il la présente de lui-même après l'avoir montré à plusieurs professionnels à Paris. Alors, remord ou impossibilité de négocier, je ne sais.

« L'or rend fou » c'est bien connu.

Certains sites de prospection sur internet organisent même des espèces de grades, sorte de rite d'initiation : objet communs en cuivre en argent et puis summum : objet en OR... qui confère la respectabilité parmi ses pairs !

Au terme de ce long avis, je crois qu'il faut se poser un certain nombre de questions simples :

- Un objet archéologique, étant entendu que tout objet « ancien » peut

éventuellement avoir ce qualificatif (Cf la multiplication des musées de toute sorte) est-il un bien de consommation comme un autre que l'on peut extraire, vendre, bref, en disposer ?

- A qui appartient réellement un bien archéologique ?

- Peut-on dissocier sa valeur vénale, qui appartiendrait, dans l'état actuel de la législation française, pour moitié au propriétaire du fonds et pour moitié à l'inventeur, de sa valeur scientifique qui appartiendrait à la Nation et serait donc inaliénable ? Elle ne devrait alors pas être détériorée par qui que soit et pour quelque motif que ce soit. Ce serait l'idéal mais est-ce réalisable ? Et avec quelle législation ?

Le système anglais que vous promouvez souvent a bien des inconvénients ; le plus important est que la « chasse étant ouverte en permanence » (notamment par l'appât du profit encouragé par la communication faite autour de quelques trouvailles « fabuleuses » rachetées fort cher par l'Etat avec l'argent du contribuable), le territoire

de sa Gracieuse Majesté est mis en coupe réglé. Pour quelques trésors entrant en collection publique, combien d'objets sont rejetés parce que non rachetables par manque de valeur vénale et/ou avec une valeur immatérielle indéterminée au jour de l'expertise ?

Ce comportement d'Etat n'est rien d'autre qu'une mise au goût du jour des comportements du XIX<sup>e</sup> siècle stigmatisés, avec juste raison, par les scientifiques contemporains.

Combien de temps faudra-t-il pour que le sol du Royaume Uni soit « débarrassé » de tout objet archéologique métallique ? Quelques décennies ?

- La mentalité de nombre de « collectionneurs » est majoritairement de tenir secrètes leurs informations selon le principe que « lorsque c'est inédit cela a plus de valeur ».

Si la majorité des clients du CGB n'ont pas cette attitude, ce n'est pas la plus répandue et vous avez dû, comme moi, probablement, avoir un accès difficile à certaines collec-

# UN CERTAIN NOMBRE DE QUESTIONS SIMPLES

tions, jalousement gardées et montrées (et seulement montrées...) avec parcimonie sinon méfiance.

Pardonnez-moi d'avoir accaparé autant de votre temps pour vous faire connaître mon opinion sur un sujet qui me tient à cœur.

Je vous adresse mes bien cordiales salutations. Jehan-Louis Roche

Assistant chargé du Médaillier Musée du Berry, Bourges et quelques archéologues amateurs contactés après la lecture du BN091.

grosse nuance près : ce qui s'y trouve prêché est à mon avis et de constatation pratique totalement inapplicable et le modèle anglais le seul possible car applicable et efficace, lui.

Les résultats des Anglais comparés aux désastres français sont éloquentes et la différence empire chaque jour ; quand l'article initial (BN091 page 20 fut écrit vers le 15 juin), il y avait 449,075 enregistrements pour 713,141 objets décrits sur le site internet qui répertorie et met à disposition de tous les trouvailles anglaises. Aujourd'hui, 455,930 enregistrements de 725,517 objets.

En un mois, huit mille objets répertoriés de plus, avec le plus souvent localisation exacte, photo et caractéristiques. Pendant ce temps, que s'est-il passé en France d'utilisable pour la recherche scientifique ? Que peut en voir le grand public ?

Visitez le site des Anglais ! <http://finds.org.uk/database>

C'est un répertoire parfaitement utilisable tel que les archéologues professionnels en France n'ont pas !

Vous pouvez chercher par type d'objet, par lieu, retrouver le découvreur, rien de tel n'existe en France !

La France est toujours au XIX<sup>e</sup> siècle et dans le tout papier et si quelqu'un fait une recherche scientifique sur un sujet archéologique, c'est 90% du temps à regrouper l'information... je sais, mon livre sur les tétradrachmes syro-phéniciens m'a pris vingt ans dont dix-huit de regroupement de l'information !

Appliquons le système anglais : nous n'avons plus le choix car comme le dit très justement notre auteur : le glas de la perte d'information ne sonnera pas éternellement. Organisons de toute urgence cette récupération d'information sans chercher à faire appliquer des réglementations inapplicables...

Et pour ce faire, commençons par redonner confiance réciproque à tous les acteurs de l'étude du Passé et du Patrimoine !

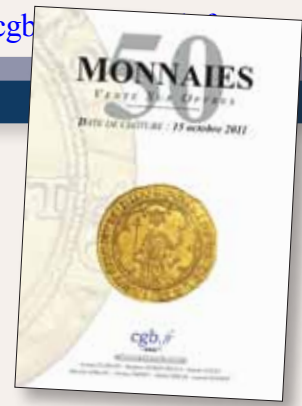
## NOTE DU BN

Excellent courrier qui pose des questions claires sur la pertinence desquelles je suis parfaitement d'accord à une



Michel PRIEUR

# MONNAIES 50 : EUROS



collection sont généralement les séries de huit pièces par année et pays, les séries d'euros commémoratifs circulants propres à chaque pays (5 Euro Finlande, 2,5 Euro Portugal, 10 Euro Allemagne, 10 Euro des régions France etc.), et les séries Brillant Universel.

Il existe cependant en dehors des 2 Euro commémoratifs et des séries Brillant Universel des micro-états (les plus recherchées), des pièces anecdotiques comme les 2 Euro Grâce Kelly et Albert/Charlène,

toute une numismatique Euro pointue et dont les cotes ne font que progresser. Faute de mieux nous regroupons ces pièces sous le terme de variétés Euro.

**M**ONNAIES 50, vente de pièces de prestige des gauloises aux euros ! Eh oui, vous avez bien lu aux euros ! Comme tous les domaines de la numismatique, les monnaies Euro ont elles aussi leurs monnaies rares et (très) recherchées!

Commençons au préalable par un petit cours rapide sur la numismatique Euro : la pièce maîtresse de celle-ci est la 2 Euro, en circulante mais aussi et surtout en commémorative. C'est la colonne vertébrale de cette collection. Les autres thèmes de



Sous ce vocable vous retrouvez pêle-mêle des Euro fautés comme les mono-métalliques, les pièces double face, les **striés fines France 1999**, les erreurs de flan... mais aussi les **essais, pré-séries et échantillons commerciaux**.

Les trois pièces proposées dans **MONNAIES 50** font partie de cette élite des Euros à plus d'un titre. En effet ce sont des raretés euro ET des 2 Euro. Ce sont tout simplement les pièces les plus recherchées!

## COLLECTIONNER LES EUROS RARES!



tion des euros adressa divers échantillons aux décideurs gouvernementaux de la zone Euro. Il semblerait que le nombre de séries produites fut très faible (moins d'une centaine) et que la plupart fut retournée au fabricant. Un tout petit nombre a cependant échappé à la destruction et l'oubli.

de 2 Euro sur des flans mono-métalliques à tranche non marquée ( tranche à cannelures fines continues). Ces pièces sont à distinguer des pièces fautées mono-métalliques.

Passons maintenant à la présentation de ces trois pièces d'exception.

Commençons par la pièce de 2 Euro « Essai de frappe monétaire / Monnaie de Paris – Établissement de Pessac ». Comme pour tout nouveau type en Franc, la Monnaie de Paris a réalisé au début des années 1990 trois séries successives d'essais en vue de la mise en place de l'Euro. La troisième série ou troisième type est quasi-identique à la version adoptée, à la seule exception de la tranche. L'inscription sur la tranche prévue à l'époque était « LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ » bien loin de celle adoptée!

Vient ensuite la 2 Euro Spécimen de Birmingham. La Birmingham Mint dans le cadre des appels d'offre liés à la fabrica-

De même pour la dernière pièce de cette série frappée elle aussi, très probablement, à la Birmingham Mint. Celle-ci, jusqu'à sa liquidation judiciaire en 2003, avait l'habitude d'effectuer des essais de frappe

En conclusion si vous souhaitez débiter ou compléter une collection d'Euros rares, ne ratez pas cette occasion unique! La numismatique Euro est actuellement en plein essor et les cotes de ces pièces de 2 Euro sont ces derniers temps exponentielles.

Marielle LEBLANC - marielle@cgb.fr



# FORUM ADE N° 085

## Coin-card ADE 2011



Pour les 25 ans de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, les Amis de l'Euro vont émettre un coin-card tiré à seulement mille exemplaires, ce coin-card contiendra un jeton ADE, ainsi que la 2 euro commémorative Espagne 2011 et la 2 euro Portugal 2011.



et la présentation de la coin-card des ADE. Bien entendu, cette coin-card est réservée

aux ADE à jour de cotisation et sera présentée dans la Commande Groupée 38 au prix de quinze euros.

Les Commandes Groupées des ADE consistent à proposer à tous les membres d'acheter une nouveauté au prix qu'il a été possible d'obtenir par le regroupement de tous les membres.

Ensuite, des membres bénévoles s'occupent de conditionner les achats et de les faire parvenir à tous les membres qui ont passé commande.

Bien évidemment, la commande groupée achète exactement ce qui a été commandé, l'association représente simplement ses membres et leur permet d'obtenir les prix les plus bas.

[Cliquez pour tous les renseignements sur les Commandes Groupées.](#)

[Cliquez pour lire les actualités des ADE par Maxime Baudy.](#)

Maxime Baudy et Michel PRIEUR

## L'EURO DERRIÈRE LES EUROS

Il ne faut pas oublier que derrière les monnaies et billets que nous collectionnons, il y a une monnaie, l'Euro, qui est bien chahutée en ce moment.

Un livre important à verser au dossier : *Greece's « Odious » Debt* (éditions Anthem Press, non traduit en français, et qui ne risque pas de l'être, le premier artisan de l'entrée de la Grèce en Europe étant un certain Giscard d'Estaing qui doit se dire qu'il a été bien mal inspiré).

[Le compte rendu de ce livre dans Le Monde, cliquez pour lire, est parfaitement assasin pour ceux qui ont mis en place l'euro et ont accepté dans l'euro-zone une économie dont l'auteur Jason Manolopoulos, financier et grec lui-même nous dit : « Les banques d'affaires ont accepté les yeux fermés les mensonges des promoteurs de l'euro qui présentaient la Grèce comme une économie anglo-saxonne, ouverte et libérale, alors qu'elle avait les pires travers des économies émergentes, un marché du travail inflexible, une corruption généralisée, une bureaucratie énorme. »](#)

Pourtant cela ne menace en rien la valeur de nos collections car celle-ci n'est pas basée sur des jeux financiers (enfin, la plupart du temps, oublions Grace de Monaco...) mais sur un vrai marché de millions de collectionneurs motivés par une certaine idée de l'Europe...

Michel PRIEUR

## MÉCHANT

Quand un économiste répète la même chose depuis dix ans sans avoir été entendu et que les événements semblent lui donner enfin raison, cela devient une boucherie. [Lire l'interview d'Alain Cota sur la Monnaie Unique sur agoravox.](#)



Photographie non contractuelle - textes non validés

## DESTIN IMPRÉVU

Les lecteurs attentifs se souviendront, vers le BN030, d'une arnaque surréaliste sur le grand site d'enchères où l'un des célèbres boutons de manchettes zéro euro de la Monnaie de Paris, sa tige arasée, fut vendu fort cher comme erreur de frappe...



Dans nos temps monétaires très troublés, quelle surprise de les voir réapparaître comme illustration d'un article sur la sortie de l'euro dans le Post, [cliquez pour lire l'article !](#)

Michel PRIEUR

## LA MONNAIE DE PARIS INFORME

Il ne faut pas boudier son plaisir et lorsque la Monnaie de Paris diffuse des informations factuelles sur ses programmes passés, même s'il ne s'agit pas - puisque c'est un appel à commandes - de chiffres de vente définitifs, cela mérite lecture et méditations.

En lien ci-dessous, les pdf des stocks physiques ou le reste à frapper des monnaies antérieures à 2009, en anglais (non, il n'existe pas de version française). Il y a des chiffres absolument hallucinants.



Un exemple est la nullissime 2 € du grand designer Starck, « Présidence européenne française 2008 », monnaie baclée et due-

ment assassinée en son temps dans le BN : frappe théorique 10.000 exemplaires en version « prouffe », quantité disponible trois ans après : 9.064.

Les documents sont en quatre pdf, cliquez pour télécharger. [PREMIER PDF pages 1 à 49](#) - [SECOND PDF pages 50 à 89](#) - [TROISIÈME PDF pages 90 à 129](#) - [QUATRIÈME PDF pages 130 à 169.](#)

LES AMIS DE L'EURO

Si chaque adhérent recrute un nouveau membre :

- C'est plus de bénévoles pour de nouveaux services
- Davantage d'information
- Une représentation accrue
- Un poids plus important face aux institutions

FAITES-NOUS CONNAÎTRE AUTOUR DE VOUS

(Adhésion modique de 10 Euros par an)

EURO

LES AMIS DE L'EURO 30 RUE VIVIERE 75002 PARIS

# LINGOTINS : DES FAUX AMIS ?

La politique de cgb.fr, en matière de ventes ou d'achats, n'est jamais de vous dire quoi faire, c'est de vous demander comment vous voyez le futur, quels sont vos objectifs et de traduire vos idées en actions.



Selon ce que vous pensez du futur, la confiance que vous avez ou non dans le Système, votre situation familiale et patrimoniale, nous essaierons de vous dire ce qui

correspond à vos idées.



Un exemple ? Si vous pensez que nous allons vers un futur de guerre civile, achetez certes de l'or mais surtout pas en lingots et

inutile de prendre du napoléon de premier choix : dans le futur que vous imaginez, il n'y a plus de marché de l'or autre que noir, il n'y a plus de « cours officiel » et un lingot représentera en valeur des années de revenu d'un salarié normal : il ne sera pas facile de trouver quelqu'un ayant les moyens de vous l'acheter.



Bien entendu, si le patrimoine que vous avez à convertir en or est important, le lingot d'un kilo est incontournable pour au moins une partie de vos achats, le reste devant être en pièces.

En revanche, si vous voyez à long terme un atterrissage en douceur du système économique mondial et une transition paisible vers une nouvelle monnaie de référence assise sur un standard sérieux, vous avez tout intérêt à privilégier ce qui peut prendre

entre temps le plus de prime dans un marché officiel : des 20 francs coq neufs.



Mais si vous êtes comme l'immense majorité des gens, inquiets justement parce que vous n'avez aucune idée de ce qui va se passer, quel doit être votre choix ? L'or sous la forme la plus vendable possible, si nécessaire hors circuit officiel.

Hors circuit officiel ? Bien entendu : pires sont les crises, moins il existe un marché officiel de l'or et plus on a besoin d'avoir de l'or pour survivre financièrement et parfois survivre tout court.



Mais il ya aussi, reportez-vous au BN059, pages 21 à 26, les rappels sur les périodes pas si lointaines où, aux USA, en France, en Allemagne, en

# PRIME, AUTHENTICITÉ, LIQUIDITÉ ?

Russie... possession et commerce de l'or étaient interdits et le métal confisqué par les gouvernements.

Traduction : éviter tout ce qui peut nécessiter l'expertise d'un professionnel pour être authentifié en cas de vente afin, dans la pire des situations, de pouvoir toujours vendre, fusse au marché noir.

Bien entendu, cette vision pessimiste est... extrême mais n'a rien d'impossible et la fonction première de l'or est de s'adapter à toutes les situations voire d'attendre, enterré au fond du jardin, que des temps plus paisibles reviennent.

Contrairement au papier et aux métaux vils, l'or ne rouille ni ne s'oxyde et c'est la raison première outre sa belle couleur et sa masse impressionnante qu'il a été choisi, voici des milliers d'années, pour stocker la valeur. Une pièce d'or enterrée il y a deux mille ans ressort de terre impeccable après avoir été passée sous l'eau : essayez avec du papier. Quant à l'argent électronique, il dévalue comme l'argent papier, donc aucune garantie de protection de la valeur. Quelle est donc, dans l'immense majorité des cas la meilleure forme d'or à choisir ?

**Le napoléon de 20 francs, de premier ou de second choix.**



**Napoléon ?** Nous sommes en France et le jour où il vous faudra acheter un demi-cochon ou un sac de 50 kilos de patates, vous trouverez toujours un fermier qui saura ce qu'est votre napoléon et vous vendra les vivres.

En effet, pour **authentifier** votre napoléon à 99,9% de certitude, il lui suffira d'en avoir un autre - dont il est certain de l'authenticité - de les juxtaposer et de vérifier l'épaisseur, le diamètre et le poids.

Pas besoin d'avoir travaillé trente ans rue Vivienne pour y arriver.

**20 francs ?** Parce que c'est la pièce standard, les 10 et 5 sont plus difficiles à authentifier, les 40, 50 et 100 trop rares.

**Premier choix ?** Vous pensez que le marché restera officiel mais que l'inquiétude persistera, vous voulez optimiser votre retour sur investissement en jouant non seulement le métal contenu mais aussi la prime.

Vous vous souvenez des chiffres de la dernière grande vague de l'or, 1973 / 1980 et vous savez donc que le napoléon qui valait 50 francs en 1973 est monté à 1000 francs en 1980. Vous n'avez pas oublié qu'en 1980, ce même napoléon vendu 1000 francs ne contenait qu'un peu plus de 500 francs de valeur métal, la prime (différence entre la valeur de l'or contenu et la cote de la pièce) étant quasiment de 100%.

Vous n'avez pas oublié non plus qu'à cette hauteur de prime les acheteurs étaient rabiblement exigeants sur la qualité et un seul type de pièce était accepté au cours, les Coqs/Marianne neufs.

Ceux qui ont engrangé les meilleurs profits furent ceux qui achetèrent en 1973 à 50 francs des Coqs/Marianne neufs, la prime étant alors nulle, pour les revendre en 1980, la prime et le métal étant à leur maximum... mais de la même manière que personne n'a acheté de Microsoft en 1979, quand ils étaient encore dans le garage, je doute qu'il y ait eu en 1973 quelqu'un avec assez de nez pour mettre toutes ses économies en coqs/Marianne - et pour vendre pile en 1980 ! Aujourd'hui, la prime du Napoléon oscille vers 22% après avoir été longtemps nulle voire parfois négative du fait des frais de refonte des pièces invendues.

# COURT TERME ? LONG TERME ?



**Second choix ?** Vous voulez de l'or, vous ne voulez pas jouer la prime, vous allez acheter des napoléons standard, pas neufs (mais pas détruits non plus !) que vous allez trouver rue Vivienne vers 5% de prime commission comprise.

Bien entendu, le jour où vous revendrez... pas de prime à espérer !

Nous illustrons ci-contre des exemples de napoléons de second choix mais acceptables en tant que tels. Évitez d'office les monnaies montées ou avec traces de soudure, lourdement rayées ou avec de gros coups sur la tranche, et celles astiquées au miroir et autres produits à bijoux.

## Que penser du lingot d'un kilo ?

Nous avons vu qu'il représente beaucoup d'argent et ne se découpe pas en rondelles en cas de petit besoin ; il est réservé à ceux qui ont vraiment de l'argent à placer et le temps d'attendre si nécessaire. L'authentification en cas de fermeture du marché officiel est un vrai problème : pas besoin d'être grand métallurgiste pour fabriquer un lingot fourré au plomb, un équipement de prothésiste dentaire ou de garagiste suffit. Sans professionnels, comment vérifieriez-vous ?

Je ne cède pas au catastrophisme et je cite un extrait du site [swiss-bank.com](http://swiss-bank.com), cliquez pour aller sur leur site «2. Mise sous dépôt Vous pouvez déposer vos lingots d'or dans un coffre de la banque. Outre les frais de location du coffre, un problème risque de surgir au moment de la revente: l'acheteur

*peut vous demander de faire vérifier à vos frais la qualité de l'or. Pour éviter ces frais supplémentaires, il faut exiger la remise d'un certificat avec le lingot et s'assurer que la banque qui l'a vendu acceptera de le reprendre sans difficultés plus tard.* »

Jamais ce type de problème ne se produira avec des napoléons, que ce soit dans une transaction avec un professionnel ou avec un amateur.

Avantage spécifique, le lingot n'a pas de prime : il est la référence par rapport à laquelle tout le reste est calculé.



## Que penser des pièces d'autres origines que françaises ?

Elles ont le défaut d'être moins connues du grand public en situation de crise mais la qualité d'avoir une prime plus faible.

Actuellement, les Unions latines diverses (module identique au napoléon, valeur faciale de 20 unités, francs suisse or, drachme

# FISCALITÉ NOUVELLE

or, pesetas or, francs belges or etc...) de qualité boursable ont une prime vers 15% à comparer avec 22% pour le Coq Marianne. Cela vaut-il la peine de se priver de coqs pour une faible différence de prime ?

Arrivons au cœur du débat, que penser des lingotins de 50 à 250 grammes que l'on trouve maintenant sur le marché français ?



Une qualité, la prime est faible mais loin d'être négligeable : si l'on prend exemple sur les cours du 12 août, l'international à mi-journée est à 39.200, le kilo parisien est à 40.480, donc déjà un peu plus de 3% de prime. Si l'on regarde les lingotins, les primes s'étagent, par rapport à l'international, à plus de 7% pour le 50 grammes, presque 7% pour le 100 grammes et le 250 grammes... commission et frais non encore imputés.

Autre qualité, la somme à déboursier est moins importante et le choix entre un kilo (40.480), dix fois 100 grammes (4210 chaque) et 172 napoléons de 20 francs (cote 277 en premier choix et 235 à 240 net en cherchant du deuxième choix) est

avant tout conditionné par la somme que l'on peut déboursier.

En revanche, tous les autres défauts du lingot d'un kilo sont présents sur ses subdivisions.

Avant tout l'authenticité hors circuit professionnel : les lingotins que l'on trouve en France sont coulés et non frappés, leur forme est donc irrégulière et il est relativement simple d'imaginer en faire des faux ou des farcis au plomb.



En Suisse et dans d'autres pays à vieille tradition de commerce de l'or, il existe des lingotins frappés, simples ou extrêmement sophistiqués avec hologrammes, justement conçus pour éviter la falsification.

Les lingotins frappés sont moins insécures que les moulés à la française ; il est toujours possible, leur forme étant régulière, de contrôler leur format, épaisseur et poids par comparaison avec un autre identique et d'authenticité certaine.

Ils restent néanmoins bien moins sûrs que de banals napoléons, faute d'avoir une

tranche en relief, le cauchemar du faussaire.

Les lingotins avec hologramme incrusté sont beaucoup plus sûrs mais nettement plus chers et complètement inconnus du grand public.

En clair, tout dépend de ce que vous pensez du futur, de ce que vous voulez faire, de ce que vous êtes prêts à rajouter en prime pour avoir ce qui correspond exactement à vos souhaits.

Sur des sujets plus généraux, n'oubliez pas que la législation a changé et l'investissement en or de bourse est maintenant traité comme de l'investissement en actions : vous réglez les impôts sur la plus-value et pouvez donc ne plus payer la taxe de 8% pour peu que vous ayez une facture justificative descriptive.

Si vous décidez d'acheter chez nous, vous l'aurez évidemment, ce qui vous permettra de bénéficier de cette nouvelle législation fiscale. Venez voir [Manuel](#) ou [Fabienne](#) pour de plus amples renseignements.

Michel PRIEUR, ADF 45



# JETONS DE LA CHAMBRE DES COMPTES

## Bruno Jané - Jetons de la chambre des comptes émis sous la régence de Christine de Danemark et de Nicolas de Lorraine-Mercœur.

Nicolas de Lorraine-Mercœur, second fils du duc Antoine (1508-1544), est né au château de Bar-le-Duc le 16 octobre 1524 et est destiné très tôt à une carrière ecclésiastique. Il est élu évêque de Metz mais n'est pas consacré. Lors du décès du duc François (1544-1545) la duchesse de Lorraine Christine de Danemark, nièce de Charles Quint (1506-1555), est nommée, en vertu du testament de feu le duc son mari, tutrice du jeune Charles III et régente des duchés de Lorraine et de Bar. L'ancienne noblesse lorraine, mécontente, l'oblige à s'associer avec son beau-frère Nicolas de Lorraine-Mercœur. Ainsi, le 6 août 1545 Nicolas signe avec Christine de Danemark un traité où il est stipulé qu'ils se partagent la tutelle de Charles et le gouvernement des duchés.

L'année 1552, le roi de France Henri II (1547-1559) profite de l'annexion des Trois-Evêchés pour retirer à la duchesse Christine, jugée trop liées aux intérêts du Saint Empire, toute autorité sur les duchés de Lorraine et de Bar. Dorénavant, Nicolas de Lorraine exerce seul le gouvernement jusqu'à la majorité de Charles III. Quand ce dernier est déclaré majeur l'année 1559, Nicolas perd son titre de tuteur mais en qualité de lieutenant général de son neveu

il continue à participer activement à la vie politique des duchés.

Le médaillier du Musée lorrain possède une très importante collection de jetons et tout particulièrement une intéressante série de huit jetons frappés au cours de cette période d'interrègne et destinée à la Chambre des Comptes du duché de Lorraine (fig. n° 1 à 8). Sept sont en cuivre et un seul est en argent. A cette série du Musée lorrain, il est intéressant d'y ajouter, pour étude, le splendide exemplaire en argent mis en vente par le Comptoir Général de la Bourse lors de sa VSO 44 et qui a réalisé la très belle somme de 832 € (n° v44\_0606). Ce montant n'est pas une indication anodine. En effet, il révèle la rareté de ce type de jeton : le Musée lorrain n'en possède que huit et qui plus est, aucun similaire à l'exemplaire CGB. Il n'est donc pas improbable que d'autres variantes de ce type de jeton existent.

Le double objectif de cette courte étude est de mettre en valeur la série du Musée lorrain et d'encourager un processus de recensement systématique auprès des collections, publiques et privées, touchant ce type de jeton (variantes ; qualités de la conservation ; mode d'acquisition ;

présence et prix réalisés au sein des catalogues de ventes, etc.). Parallèlement, il est indispensable de dépouiller les archives monétaires de l'atelier de Nancy conservées principalement aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle. Il y est souvent fait mention de frappe de jetons, mais actuellement aucun texte touchant la série nous intéressant n'ont été, à notre connaissance, mis à jour.

Ces jetons ont tous été frappés au marteau à l'atelier monétaire de Nancy lors des années 1550, 1553 et 1554. Au cours de cette période, trois maîtres de la monnaie se sont succédés : Georges Briseur (1530-1552) Philippe Ancelot (1552-1553) et Louis Joffrillet (1554-1555).

Les types de ces jetons sont similaires avec au droit : buste affronté de Chrétienne de Danemark à gauche et de Nicolas de Lorraine-Mercœur à droite, et au revers : écu couronné, parti aux armes de Lorraine et de Danemark.

Les légendes présentes des variantes et tout particulièrement au niveau de la ponctuation qui semble varier en fonction des maîtres d'ateliers (cf. transcription des légendes et tableau ci-dessous).

# JETONS DE LA CHAMBRE DES COMPTES

Tableau d'étude comparative portant sur neuf jetons de la chambre des comptes de Lorraine (1550-1554)

Maitre de l'atelier de Nancy	Georges Briseur (1530 -1552)	Philippe Ancelot (1552-1553)	Louis Joffrillet (1554-1555)	Quantité
Jeton en argent	n° 1	n° v44_0606		2
Jeton en cuivre	n° 2 ; n° 3 ; n° 4 ; n° 5 et n° 6	n° 7	n° 8	7
Légende au millésime abrégé	n° 1 ; n° 2 ; n° 3			3
Légende au millésime développé	n° 4 ; n° 5 et n° 6	n° 7 et n° v44_0606	n° 8	6
Ponctuation par + au droit et ♣ au revers	n° 1 ; n° 2 ; n° 3 ; n° 4 ; n° 5 et n° 6			6
Ponctuation par + au droit et × au revers		n° 7 et n° v44_0606		2
Ponctuation par + au droit et • au revers			n° 8	1

# JETONS DE LA CHAMBRE DES COMPTES

**Fig. n° 1, n° 2 et n° 3**

Légende du droit : + CRIEN + D + DANEM + Z + NICOL + D + LOR + TVTEVR (*Chrétienne de Danemark et Nicolas de Lorraine tuteurs*).

Légende du revers : + GECT3 ♣ DES ♣ COMPTES ♣ DE ♣ LORRANNE 50 (*Jeton des comptes de Lorraine 1550*).

**Fig. n° 4, n° 5 et n° 6**

Légende du droit : + CRIEN + D + DANEM + Z + NICOL + D + LOR + TVTEVR (*Chrétienne de Danemark et Nicolas de Lorraine tuteurs*).

Légende du revers : + GECT3 ♣ DES ♣ COMPTES ♣ D ♣ LORRANNE ♣ 1550 (*Jeton des comptes de Lorraine 1550*).

**n° 7 et n° v44\_0606**

Légende du droit : + CRIEN + D + DANEM + Z + NICOL + D + LOR + TVTEVR (*Chrétienne de Danemark et Nicolas de Lorraine tuteurs*).

Légende du revers : + GECT3 × DES × COMPTES × D × LORRANNE × 1553 × (*Jeton des comptes de Lorraine 1553*)

**N° 8**

Légende du droit : + CRIEN + D + DANEM + Z + NICOL + D + LOR + TVTEVR (*Chrétienne de Danemark et Nicolas de Lorraine tuteurs*).

Légende du revers : + GECT3 • DES • COMPTES • D • LORRANNE 1554 (*Jeton des comptes de Lorraine 1554*).



Détail du millésime des huit jetons de la chambre des comptes de Lorraine (1550-1554), conservés au Musée lorrain

# JETONS DE LA CHAMBRE DES COMPTES

Bibliographie utilisée pour la rédaction de cet article :

(Fl.) : **FLORANGE** ; (J) ; *Jetons des maisons de Lorraine-Vaudémont et de Lorraine-Guise* ; Paris ; 1922.

**LEPAGE** ; (H) ; *Notes et documents sur les monnaies des ducs de Lorraine depuis la fin du XVe siècle* ; Nancy ; 1875.

Série de huit jetons de la chambre des comptes de Lorraine (1550-1554), conservée au Musée lorrain



n° 1

Poids : 5,27 g ; Ø : 28,20 mm ; Axe : 3 h ;  
Référence : Fl. n° 34 (var.)



n° 2

Poids : 5,75 g ; Ø : 27,93 mm ; Axe : 12 h ;  
Référence : Fl. n° 34 (var.)



n° 3

Poids : 4,32 g ; Ø : 27,72 mm ; Axe : 2 h ;  
Référence : Fl. n° 34 (var.)



n° 4

Poids : 5,74 g ; Ø : 28,72 mm ; Axe : 10 h ;  
Référence : Fl. n° 34 (var.)



n° 5

Poids : 5,04 g ; Ø : 27,65 mm ; Axe : 4 h  
Référence : Fl. n° 34 (var.)



n° 6

Poids : 5,22 g ; Ø : 28,06 mm ; Axe : 4 h  
Référence : Fl. n° 34 (var.)



n° 7

Poids : 3,53 g ; Ø : 28,08 mm ; Axe : 9 h  
Référence : Fl. n° 36 (var.)



n° 8

Poids : 3,98 g ; Ø : 26,36 mm ; Axe : 3 h  
Référence : Fl. n° 38 (var.)



# REVUE DE PRESSE ET DIVERS

## INFLATION IMPORTÉE ?

Notre lecteur Patrice Serena nous signale un entrefilet du journal Le Monde qui rapporte des recherches réalisées sur la concentrations isotopiques dans les monnaies espagnoles du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles et démontre que le métal utilisé pour les émissions ne provient pas des mines d'Amérique sauf à partir de Philippe V (1700 - 1746).

### Numismatique L'argent des conquistadors a tardé à s'exporter

Pour expliquer l'inflation connue par l'Espagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, on a évoqué l'apport massif de métaux du Nouveau Monde. Cette hypothèse est fragilisée par l'étude des rapports isotopiques en argent, cuivre et plomb de la monnaie en circulation en Espagne à cette époque. Des chercheurs du CNRS, de l'ENS Lyon et de l'université Lyon-I ont montré que l'argent produit par les mines du Pérou et du Mexique n'a été introduit que tardivement en Espagne. Ce n'est qu'à partir du règne de Philippe V (1700-1746) que l'ensemble des monnaies frappées en Espagne ont pour origine des métaux extraits au Mexique. Pour déterminer l'influence des mines du Nouveau Monde sur la « révolution des prix », il faudra élargir l'étude à l'échelle de l'Europe. (Desauty et al., in « PNAS » du 23 mai)

L'inflation espagnole aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ne serait donc pas causée, comme on le pensait, par l'afflux de métaux précieux ?

## LA BUNDESBANK NE PARDONNERA JAMAIS...

Remarquable article de Charles Gave publié sur le blog de l'Institut Turgot, mérite lecture, surtout à l'heure des eurobonds.

## LES USA ET LES ASSOCIATIONS NUMISMATIQUES AMÉRICAINES SONT DES GENS SÉRIEUX...

Les professionnels et les collectionneurs américains, par le truchement de leurs syndicats et associations, ont réussi à obtenir que la question des faux chinois serait étudiée par une Commission du Congrès des USA, en deux séances, en 2011 et 2012.



Le Congrès pourra alors décider de prendre, ou non, des mesures législatives pour protéger le marché numismatique américain contre les fausses monnaies de collection fabriquées en Chine. Cliquez pour lire l'article (en anglais, bien entendu).

Je crois que tout commentaire et comparaison sont inutiles.

Michel PRIEUR, ADF 45

## CONTRE LE CHF FORT !

Article involontairement surréaliste du Parisien sur une manifestation en Suisse, devant la Banque fédérale... contre le Franc suisse trop fort ! Les manifestants agitaient des faux billets de 1000 CHF, cliquez pour lire l'article.



Il faut dire que les frontaliers français qui travaillent en Suisse ont pratiquement 30% d'augmentation de revenu en deux ans alors que leurs salaires suisses n'ont pas changé. L'ennui est évidemment l'exportation ; bientôt, pour acheter un produit fabriqué en Suisse, il faudra être riche... comme un Suisse !

Michel PRIEUR, ADF 45

## TROY OUNCE ? TROYES !

En ces temps où l'on se le rappelle ! - fait la une à chacun de ses records, un petit rappel historique bien utile dans un article de l'Est Éclair. Cliquez pour lire

## OUVERTURE DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE VENDEUIL - CAPLY

Voir l'article du Parisien qui donne les informations nécessaires, cliquez, il existe aussi un site extrêmement sommaire sur le musée, cliquez.

## ARROSEUR ARROSÉ !

Un fabricant de jouets chinois se plaint des faux chinois de ses jouets, cliquez pour l'article de movieobjects.

Espérons qu'au fil du temps et de ce genre d'affaires l'arsenal législatif chinois se renforcera contre les faussaires et que la numismatique pourra en tirer parti pour extirper le mal à la source.

## OÙ RANGER VOTRE OR ?

Dans un ancien bunker de l'armée suisse, construit pour résister à Hitler durant la seconde guerre mondiale, suggère un article du Point, cliquez pour le lire.

# 1.322.500 \$ : UNE AUTRE PLANÈTE

Dans la dernière vente Heritage www.ha.com, on trouve un exemple de « vrai » prix pour une « vraie » rareté.

Posons les chiffres.

Cette 3 dollars or de 1855, frappée à San Francisco, est au naturel une très faible frappe à l'échelle américaine : 6.600 exemplaires et en état TB, c'est une monnaie qui cote déjà 1.750 \$ soit 1200 euros.

Là, il s'agit d'une frappe d'épreuve, donc « proof », unique comme telle.

On se retrouve dans une situation proche de celle du lot 107 de la collection Alain Davis, la 20 francs 1815 A frappe d'épreuve. En



effet, la frappe d'épreuve était infiniment plus rare que la frappe normale même si on pouvait supposer plusieurs exemplaires connus pour la 1815 A en frappe d'épreuve.

À l'époque (FRANC III), une frappe normale de ce millésime en FDC co-

tait 6.000 FRF et la frappe d'épreuve de MONNAIES X a été vendue 24.500 FRF.

Là, la frappe proof de cette 3 dollars 1855 S a été vendue 1.322.500 \$ soit 920.000 €. Un vrai prix, sans discussion.

Tout dans cette vente de monnaies américaines était d'ailleurs à la taille du marché américain : un total de \$31.345.000 de vente, 5.154 enchérisseurs pour 7.370 lots,

avec 91% de vente en valeur et 95% en nombre de lots.

Plaudite Cives !

Michel PRIEUR, ADF 45

# DEVENIR NUMISMATE PROFESSIONNEL ?

## NOTE DU BN

Je reçois aujourd'hui un lien internet et un mot d'un lecteur, Arnaud Grenier : « *Bonjour, voyez ce lien et bien qu'il ne soit pas signé, je jurerai que cet article est de vous ! En tout cas, il y a de votre « patte ».* »



J'en suis bien l'auteur, la « patte » est effectivement reconnaissable ; je crois qu'il avait été publié à l'origine dans Numismatique et Change du temps de René-Louis Martin et d'Alain Manini, nous participions souvent au journal à cette époque.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas le Numismatique et Change de ces temps déjà anciens, le BN056 lui a consacré une double page dans le BN056, cliquez pour la lire.



Ce que je n'ai pas oublié, en revanche, étaient les commentaires de confrères de l'époque me revenant courageusement en quatrième main. Ils me trouvaient et je reste poli - des enfants pouvant me lire - comme *complètement taré* de donner de bons conseils à des concurrents potentiels et à les encourager...

Je persiste et signe, dix ans plus tard.

Malgré une dédication au travail très éloignée des normes d'une certaine ex-ministre socialiste (*qui recommande les 35 heures mais avoue travailler elle-même un minimum de soixante heures par semaine, cherchez la contradiction et le mépris induit du petit peuple...*) l'équipe cgb.fr ne peut évidemment faire tout le travail nécessaire pour faire connaître, apprécier et développer notre discipline.



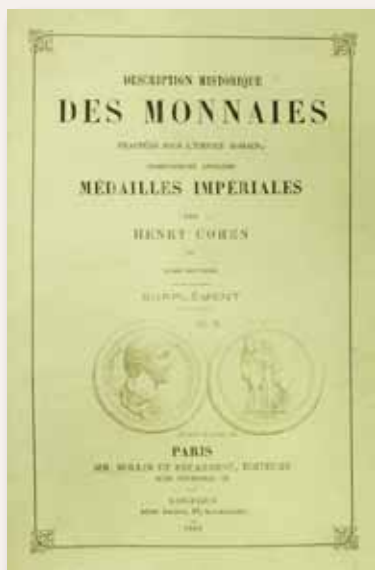
Pire, cgb.fr, pour des raisons évidentes de taille et de méthodes de travail informatisées, ne peut pas assurer le contact humain systématique si important dans un domaine qui incarne le lien social à l'occidentale depuis vingt-sept siècles : la monnaie.

Il est donc crucial que des nouveaux professionnels viennent soutenir le développement que nous souhaitons tous !

Si une centaine de professionnels plus ou moins spécialisés suffisent pour les dix mille collectionneurs un peu sérieux que compte la France, n'en faudrait-il pas deux cents si nous arrivions à passionner vingt ou trente mille collectionneurs ?

## UN VIEUX TEXTE BIEN ACTUEL

Notons que ce nombre de collectionneurs seraient encore proportionnellement largement inférieur à celui que l'on trouve dans les pays développés...



Il n'y a pourtant en aucun cas de « malédiction » française, l'avant-guerre du XX<sup>e</sup> siècle et encore plus au XIX<sup>e</sup>, la France fut l'une des plus importantes patries de la Numismatique (*par exemple la planète entière a utilisé le Cohen sur les monnaies romaines et Hoffman, né à Hambourg, est venu faire sa carrière en France !*

*Aujourd'hui, l'un de nos meilleurs romanistes vit en Allemagne...*

Hélas, depuis les années cinquante...

Faudrait-il penser que, depuis lors, les scientifiques, l'Institut monétaire, les associations, voire un grand syndicat professionnel bien connu pour sa réactivité foudroyante aux faux chinois, n'auraient pas fait tout leur travail et auraient, non dégouté mais manqué de motiver de nouveaux collectionneurs ? *Horresco referens !*

Mais il faudra que chacun de ces nouveaux professionnels fasse sa part du travail de développer et de consolider le marché.

Pas qu'il s' imagine qu'il faut « *prendre la place de quelqu'un* » : il faut *créer sa place* en apportant un *plus* ou une *nouveauté*, ce que cgb a toujours fait.

De bons conseils ?

Oui, les conseils que je donne sont bons et j'aurais été ravi que l'on me les donnât en



1979, quand je suis rentré au 46, rue Vivienne. Ils m'auraient fait gagner du temps et auraient été utiles au marché puisque j'y aurai plus vite et mieux tenu ma place.

Par exemple, je me serais spécialisé bien plus tôt, j'aurais acheté bien plus tôt plus de livres, j'aurais plus bougé et j'aurais informatisé bien plus vite !

Hélas, regarder parmi les nouveaux professionnels,

pseudos professionnels, amateurs-marchands, marchands-amateurs, collectionneurs-vendeurs... apparus depuis ces dix ans, il y a du très bon grain et il y a de malheureusement de l'ivraie. Plagiaires, copieurs, vendeurs de monnaies truquées, de faux chinois, lâches... bref... les lecteurs du BN connaissent certains échantillons.

Espérons que les mauvais ne survivront pas et que les bons prospéreront ! Notre sort professionnel à tous est entre les mains des collectionneurs !

Michel PRIEUR

# DEVENIR NUMISMATE PROFESSIONNEL ?

**S**i vous avez commencé de lire ce texte, c'est que l'idée vous en est déjà venue.



Nous allons donc commencer par essayer de vous dissuader par tous les moyens d'entreprendre une carrière aussi difficile et ingrate. Transformer une passion en métier, cela n'a rien d'évident.

Bien évidemment, vous pouvez avoir l'impression que c'est facile et que les problèmes que je vais soulever sont largement exagérés, bien des professionnels que vous connaissez ne les rencontrant apparemment pas.

Certes, mais vous allez entrer dans la Carrière demain ou après-demain, vos aînés y sont souvent entrés avant même la parution du premier *Monnaies Françaises* de Victor Gadoury (1973). C'était une autre époque où il était infiniment plus facile qu'au-

jourd'hui de s'installer professionnel. Ne rêvez pas : l'âge d'or est fini.

Tout d'abord, en étant numismate professionnel, vous n'aurez aucun prestige social : les gens « normaux » ne connaissent même pas le nom de votre profession. Ça ne fait pas plaisir d'exercer un métier où neuf personnes sur dix que vous rencontrerez vous diront : « Vous êtes numismate ? Qu'est-ce que vous faites dans la vie ? ». Ça ne fait pas plaisir non plus d'entendre vos parents et amis vous demander quand vous allez enfin faire « Un vrai métier ».

Bref, si c'est important pour vous que vos voisins, amis et famille comprennent et



admirent ce que vous faites, essayez plutôt de devenir Président de la République : en plus vous pourrez vous constituer une fabuleuse collection de monnaies modernes puisqu'il reçoit de droit toutes les boîtes et essais, les concours et les frappes en or...

À la seconde même où vous allez troquer le paisible tee-shirt/blue jeans du collectionneur pour passer du côté du costume/cravate du professionnel, il vous faudra vous regarder dans la glace et bien comprendre que vous venez d'endosser l'équivalent d'un bleu de travail.



Certes, peut-être aimez-vous porter une cravate bien serrée et un costume bien chaud, surtout en été ? Non ? Alors, devenez publicitaire, photographe, artiste en quelque chose, là où il faut être « décontracté », évitez la numismatique professionnelle.

# UN VRAI PROFESSIONNEL, PAS UN BRICOLEUR

Vous avez pourtant vu des numismates professionnels sans cravate, voire avec des chemises à fleurs ou carrément un bermuda. Certes. C'est vrai. Ils se divisent en deux catégories bien distinctes.

Les premiers ne dépasseront jamais le stade de brocanteurs spécialisés.

Pour ce qui est des autres, lorsque vous aurez dans la tête simplement 10% des connaissances et de la science qu'ils ont accumulé, dans le carnet d'adresses simplement 10% de leurs contacts, sur le compte en banque simplement 10% de leur puissance financière... vous serez déjà un professionnel accompli de haut niveau.



D'ici là ? Costume/cravate, sinon, vous resterez « chineur professionnel ».

Ce métier vous imposera d'apprendre en permanence, toute votre vie, simplement parce que la masse des connaissances nécessaires – si vous voulez bien faire votre métier – est tellement immense que vous n'en aurez jamais fini.

Ne croyez pas que ces connaissances concerneront toutes votre domaine de

prédilection, bien au contraire. Il vous faudra d'abord un épais vernis dans tous les domaines possibles de la numismatique : ce n'est pas dans une brocante devant un lot de monnaies islamiques que vous allez vous mettre à étudier le koufique pour pouvoir lire si l'atelier est rare ou commun, s'il faut acheter ou non – il faut le savoir avant.



Et le plus énervant c'est que vous ne verrez peut-être plus jamais de monnaies islamiques « achetables » après avoir étudié le sujet...

Ensuite, le carcan législatif vous obligera à vous tenir au

courant des dernières lois sociales, fiscales et douanières... nous parlerons de compétences en informatique plus loin.

Vous voulez un métier où vous êtes tranquille une bonne fois pour toutes avec votre diplôme et où vous ne devrez pas vous recycler en permanence ? Faites plutôt capillicultureur...



Feriez-vous un métier où vous risquez, la veille de partir au soleil, de devoir dépenser tous les sous prévus pour les vacances parce que l'on vous propose une collection que vous ne pouvez absolument pas laisser passer ? Vous voulez mener votre vie familiale train-train pépère ? Rentrez dans l'administration...

Quand vous devenez professionnel, vous vous trouvez en première ligne : vous êtes responsable de ce que vous faites et votre bonne foi, quand vous arriverez à la prouver, sera votre seule défense. C'est à vous de vous rendre compte que cet assignat en soie rarissime peut provenir du pillage d'un musée ou que telle série de deniers inédits peut provenir d'une trouvaille non déclarée.

Tant que vous restez collectionneur, vous êtes protégé par votre achat chez un professionnel. Dès que vous êtes professionnel, vous devez savoir. Votre responsabilité morale et légale est engagée. S'il y a un problème, vous avez le problème. L'impératif de l'informatique ? C'est déjà vrai aujourd'hui mais ce sera encore plus incontournable demain et après-demain. Si vous devenez numismate professionnel, il vous faudra aussi devenir un as de l'informatique.





# DEVENIR NUMISMATE PROFESSIONNEL ?



**FAIRE** : soyez ouvert à toutes les numismatiques que vous pourrez rencontrer.

**NE PAS FAIRE** : négliger une série parce que vous

considérez ces monnaies comme indignes de votre intérêt. Vous êtes au service du collectionneur, pas là pour lui prêcher la bonne parole. Lui montrer qu'un denier de Jules César, ça existe vraiment et que cela vaut le même prix qu'une série euro du Vatican, certes, en revanche refuser de lui fournir la série euro en question si vous pouvez la trouver, non, vous êtes numismate, pas frère prêcheur.

**FAIRE** : avoir un stock spécialisé et être connu pour être la référence et la meilleure source de pièces et d'informations sur un domaine. Dépenser l'argent qu'il faut pour que ce stock soit toujours digne de



vous. Ne pas hésiter bien entendu à acheter hors de votre domaine mais vendez-le en priorité.

**NE PAS FAIRE** : garder à la vente cent sept ans à un prix très élevé une monnaie qui n'apporte rien à votre stock sous prétexte que vous l'avez payée une queue de cerise. L'argent bloqué vous manquera.

**FAIRE** : photographier les monnaies rares de votre spécialité et noter toutes les indications nécessaires avant de les vendre. Faire le site internet de référence sur votre domaine. N'hésitez jamais à diffuser l'information : des collectionneurs compétents et informés sauront payer au juste prix ce qui est rare et vous feront confiance.

**NE PAS FAIRE** : considérer qu'il ne faut pas « affranchir les caves ». Personne ne paiera jamais une monnaie rare ou importante le juste prix s'il ne sait pas pourquoi elle est rare et/ou importante.



Si votre objectif professionnel est de vendre des monnaies communes trop cher à des incompetents, SVP, choisissez un autre métier.

**FAIRE** : avoir tous les livres nécessaires, tout particulièrement les ouvrages locaux concernant les monnayages nationaux. Pourquoi ? Parce qu'ils indiquent les raretés et prix réels bien mieux que le World Coins qui, avec ses qualités et ses défauts, est parfois complètement folklorique. Regardez-y donc les cotes des monnaies françaises récentes, vous comprendrez vite qu'un allemand ou un anglais qui voudraient acheter des monnaies françaises en utilisant ces cotes auraient parfois de grosses surprises. Vous trouverez difficilement ces ouvrages, vous aurez du mal à les lire, il vous faudra contrôler le niveau des cotes (facile, vous notez une pièce avec une grosse différence de prix, vous appelez l'auteur ou vous lui écrivez en proposant un exemplaire : vous verrez tout de suite au genre de réaction si le niveau des cotes du livre est à prendre au sérieux).

**NE PAS FAIRE** : vous limiter à votre expérience personnelle et aux livres de base.

## FAIRE / NE PAS FAIRE



Chaque professionnel pourra vous raconter une anecdote sur un lot de pièces rarissimes dont il a vu, une fois, un paquet. En revanche, le World Coins est rempli de monnaies dont un numismate « normal », même professionnel, n'a jamais eu l'occasion de voir un exemplaire et qui sont pourtant complètement invendables car tout à fait courantes dans leurs pays d'origine.



**FAIRE** : apprendre par cœur les années rares, les types rares, les états de conservation rares. Annoter les livres, comparer avec les ventes effectives. Mémoriser les dates clés de chaque série, les types clés de chaque pays.

**NE PAS FAIRE** : demander un World Coins ou un FRANC IX au professionnel chez qui vous êtes en train de faire des achats pour vérifier une cote.

**FAIRE** : demander régulièrement conseil, surtout aux gens qui se croient intelligents et suprêmement compétents. D'abord, vous pourrez réellement apprendre quelque chose, ensuite vous leur ferez plaisir autant que si vous leur aviez acheté une grosse monnaie. Dans votre situation de débutant, c'est une façon économique de conserver de bonnes relations.

**NE PAS FAIRE** : expliquer aux clients que vous rencontrez que vous êtes le plus grand, le plus beau et le plus fort. Pensez-le si cela vous fait du bien mais ne le dites pas. D'abord parce que l'on n'est jamais le plus fort, la numismatique est bien trop

vaste pour cela, ensuite parce que vous ne serez plus jamais pris au sérieux par les gens qui comptent.

**FAIRE** : toujours être capable d'acheter une monnaie que vous revendrez éven-

tuellement sans profit. Ce genre d'achat de courtoisie est une manière de rétribuer le professionnel dont vous venez de passer le stock en revue pendant une heure.

**NE PAS FAIRE** : n'acheter que les erreurs des autres professionnels. Il y en a toujours, nul n'est parfait, mais elles sont rares et s'y limiter vous donnera la pire des réputations, celle de « chasseur de chopins ». Personne ne vous montrera plus rien.



**FAIRE** : toujours proposer un prix quand on vous le demande. Vous êtes acheteur, vous êtes supposé payer au moins aussi bien que vos concurrents, vous êtes supposé avoir confiance dans votre prix, vous ne pouvez pas refuser. Si vous n'êtes pas sûr de vous, renvoyez sur quelqu'un d'autre.

**NE PAS FAIRE** : essayer lourdement de savoir ce que l'autre veut comme prix. C'est aussi votre travail d'avoir une idée de ce que votre interlocuteur espère, sachant les livres qu'il utilise pour classer et son niveau d'expérience.

## DEVENIR NUMISMATE PROFESSIONNEL ?

**FAIRE** : le prix que vous devez proposer n'est pas forcément ce que vaut la monnaie mais ce que votre interlocuteur pense que vaut la monnaie. Tous les professionnels pourront vous raconter une anecdote horrible où ils ont proposé un prix sérieux et ont entendu « Ah ! Cela vaut aussi cher que ça ? Dans ce cas, je le garde ». Ça semble idiot mais c'est fréquent.

**NE PAS FAIRE** : Ne jamais, jamais, jamais, jamais se vanter de ses bonnes affaires, cela reviendra toujours à la personne chez qui vous les aurez faites et après, terminé, vous ne verrez que des monnaies au double du prix normal.

**FAIRE** : au minimum, savoir où se trouvent les informations dont vous pourriez avoir besoin. On ne peut pas tout savoir par cœur, en revanche, on doit impérativement savoir dans quel livre, article, revue, site internet se trouvent toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin ou qui peut vous l'indiquer, domaine par domaine.

**NE PAS FAIRE** : croire que l'on sait tout d'un domaine et que « c'est arrivé ».

**FAIRE** : développer une très importante culture générale superficielle, un art de la répartie « pour ne rien dire » excellent et surtout savoir que vous ne savez pas.



Confesser se perdre dans les dynasties chinoises ou ne pas arriver à attribuer un potin gaulois ne vous attirera pas de problème si vous n'en abusez pas ; vous aurez même probablement la chance que votre interlocuteur vous fasse un cours, profitez-en. La meilleure source d'information est le collectionneur spécialisé.

**NE PAS FAIRE** : éviter les deux extrêmes, à savoir rester muet ou raconter des âneries sur un sujet que l'on ne maîtrise pas.

Le plus essentiel est que vous n'oubliez jamais qu'une carrière professionnelle en numismatique se déroule comme une partie de bridge ou de poker : gagner, ce n'est pas



remporter toutes les manches, c'est faire plus de points que les autres joueurs et être toujours présent à la fin du jeu. Au contraire une carrière de salarié s'apparente plus à une partie d'échecs : si vous perdez votre roi, vous perdez tout. Vous perdez votre job, c'est l'ANPE. Si vous aimez suffisamment les monnaies, si vous avez l'esprit et le cœur à supporter toutes les contraintes de ce métier, si vous êtes capable de travailler beaucoup plus que la moyenne, (35 heures ? Rions ensemble de cette bonne plaisanterie...) vous ne perdrez jamais vraiment la partie et le temps vous aidera. Vous passerez vos journées à manipuler des morceaux d'histoire et à discuter avec des gens formidables, les collectionneurs.

Vous ferez un métier merveilleux... numismate !

Michel PRIEUR

## ET AUJOURD'HUI ?

Quelles sont les nouvelles donnes aujourd'hui ?

Oui, nous embauchons toujours !!

Sur un plan juridique, le statut d'auto-entrepreneur simplifie la phase de décollage qui était quand même nettement plus problématique il y a dix ans.

Sur le plan commercial, les règles du jeu sont toujours les mêmes : le prix est une donnée essentielle pour une vente ponctuelle, mais les connaissances sont la seule et unique clé du succès à long terme.

Pire, la quantité d'informations disponibles en ligne est devenue telle que la connaissance non plus de l'information mais de l'existence de l'information devient impérative.

Roland Bathold nous a toujours répété que l'on n'apprenait pas l'annuaire du télé-

phone par cœur et que ce qui était important était de savoir où il était rangé...

# WWW!

Aujourd'hui nous sommes exactement dans ce cas sauf qu'il existe quelques dizaines de milliers de sites référents sur un sujet numismatique quelconque, pdfs, bibliothèques numériques, sites professionnels, sites personnels, sites d'associations... en une bonne cinquantaine de langues différentes !

Il faut donc savoir qu'il existe tel ou tel site, telle ou telle source d'informations sur ce que l'on vous présente d'exotique... sinon, on rate l'information et c'est celui qui l'a trouvée qui va savoir évaluer correctement la monnaie ou le billet !

Si certains professionnels se croyaient très malins il y a dix ans de publier des catalogues sans illustrations et de ne pas avoir de site internet, ils y sont tous passés aujourd'hui, ce qui signifie que ce qui vous était déjà très utile il y a dix ans est aujourd'hui incontournable. On voit même aujourd'hui des *pure players* qui n'ont plus de boutique en dur !



Cela signifie évidemment que vous devrez faire d'excellentes photos de ce que vous avez à vendre !!

L'un des espoirs que nous permet cette circulation de l'information est la possibilité de créer des marchés qui actuellement végètent entre les mains de deux ou trois collectionneurs, avec un niveau de prix ridicule. En montrant intelligemment que tel ou tel domaine est passionnant et à un niveau de prix ridicule comparé à l'intérêt historique et à la rareté, on peut agréger sur le sujet suffisamment de nouveaux collectionneurs pour créer un marché.

Un marché ? Là où il existe suffisamment de collectionneurs pour que les monnaies ou billets aient des prix réguliers et non pas très cher le premier découvert, moins le second, et plus rien au dixième exemplaire disponible...

Au travail !

Michel PRIEUR, ADF 45

### NOTE :

Non seulement je n'ai rien contre le fait que vous diffusiez ce texte si il vous a plu, mais j'en serais ravi car bon nombre de ces recommandations peuvent parfaitement s'appliquer à des collectionneurs spécialisés dont j'appelle de mes vœux la généralisation depuis vingt ans. En revanche, ne faites pas comme le petit crapaud plagiaire cause de cette re-publication : mettez le nom de l'auteur et la source sur le net, ce numéro du Bulletin Numismatique.

# BILLETS

## LE DÉTAIL QUI INQUIÈTE

Découvert par Arnaud Clairand durant des recherches sur le patrimoine de sa région, cet extrait de presse montre à quel point le moindre détail changé peut inquiéter le public à propos des billets de banque...



Est-ce parce qu'il est sensible, même inconsciemment, de l'aspect totalement conventionnel de la valeur du papier, contrairement à celle de la pièce d'or ? N'oublions pas qu'en 1912, cent francs c'est encore une pièce d'or de 32 grammes et ce n'est pas encore devenu 1 Nouveau Franc en nickel, ce qui arrivera en 1959 !

Michel PRIEUR

**Billets de banque de cent francs**  
 Notre correspondant de Couhé-Vérac nous écrit :  
 « Un bruit circule depuis quelques jours ici, au sujet des billets de cent francs. »  
 Les uns portent les initiales du dessinateur L. O. M., les autres ne le portent pas ; de là un doute qui fait supposer que les premiers seuls sont bons et les autres faux.  
 Cette croyance a jeté mercredi jour de foire à Couhé, un trouble dans les relations commerciales.  
 Nous nous efforçons de rassurer nos concitoyens. La Banque de France a déjà publié, en effet, la note suivante qui fut insérée au Journal officiel du 28 mars 1912 :  
 Deux modifications de détail sont apportées par la Banque de France au billet de 100 francs en couleurs qu'elle émet depuis l'année 1910 :  
 « 1° Le chiffre 100 francs, imprimé en bleu, au milieu du cartouche central du verso, est beaucoup plus accusé et plus visible ;  
 « 2° La marque L. O. M. 02, sur le ballot de marchandises placé à droite du recto, est supprimée.  
 « Le type ainsi modifié du billet de 100 francs en couleurs circule concurremment avec l'ancien. »  
 Peu importe donc la signature du dessinateur. Inutile de s'inquiéter, et je souhaite à tous d'être amplement fournis de billets avec ou sans L. O. M. 02.

## MANQUE DE PETITS BILLETS ET DE MONNAIE CFA A BAMAKO

Long et passionnant article sur bamanet sur la pénurie - certains pensent organisée - de tout ce qui ressemble à de la petite monnaie, qu'il s'agisse de pièces ou de billets.



L'article est vraiment à lire, cliquez, car une telle situation semble inimaginable.

## UN NOUVEAU PAYS - UNE NOUVELLE MONNAIE

La création du Sud-Soudan, ethniquement noir et religieusement chrétien par secession du Soudan, ethniquement nilotique et religieusement musulman, s'accompagne d'une nouvelle monnaie, la livre du Sud Soudan.



Le personnage représenté est le héros de l'indépendance, John Garang, décédé dans des circonstances discutées en 2005. Souhaitons à cette nouvelle monnaie de dévaluer moins vite que certaines monnaies africaines ont pu le faire récemment !

## DÉJÀ DANS LA RND DE 1910 !

M. George Pflümer, de Hameln-sur-Weser, a écrit une note dans les « Berliner Münzblätter » pour attirer l'attention du public érudit sur les collections de Papier-monnaies. Il souhaiterait que cette branche importante de la numismatique fût mieux connue et mieux cultivée, que les collectionneurs qui s'y adonnent eussent entre eux de plus fréquents rapports et même s'entendissent pour former, au milieu des grandes sociétés de numismatique, une association plus modeste, ayant pour unique objet l'étude de ces monuments. Nous nous faisons, auprès de nos lecteurs, l'écho de ce vœu.

## SI VOUS NE SAVEZ PLUS QUOI FAIRE DE VOS \$\$ : ORIGAMIS !

Cliquez pour visiter un site étonnant où vous pourrez acheter non seulement un livre sur la manière de plier des billets de 1 \$ pour fabriquer des objets farfelus et imprévus mais aussi un cdrom avec la manière de plier montrée en vidéo !

Nous avons déjà consacré plusieurs planches à montrer ce que les maîtres du pliage pouvaient réaliser en utilisant les détails des billets, là, vous pouvez vous y essayer !

Michel PRIEUR



## Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

